

2025

Rapport d'activité
des permanences
dans les mairies
d'arrondissement



Table des matières

Avant-propos.....	P02
Les permanences d'information juridique en mairies d'arrondissement	P03
Usages et enjeux des permanences juridiques.....	P04
Photographie sociale et résidentielle : des consultants aux profils variés..	P05
Zoom thématique : les principales sollicitations juridiques.....	P08
Rapports locatifs : un besoin constant de sécurisation.....	P08
Copropriété : entre gestion partagée et besoins d'éclairage juridique...	P13
Portrait de mairie d'arrondissement : chiffres clés	P17
Mairie de Paris Centre	P18
Mairie du 5e arrondissement	P19
Mairie du 6e arrondissement	P20
Mairie du 7e arrondissement	P21
Mairie du 8e arrondissement	P22
Mairie du 9e arrondissement	P23
Mairie du 10e arrondissement	P24
Mairie du 11e arrondissement	P25
Mairie du 12e arrondissement	P26
Mairie du 13e arrondissement	P27
Mairie du 14e arrondissement	P28
Mairie du 15e arrondissement	P29
Mairie du 16e arrondissement	P30
Mairie du 17e arrondissement	P31
Mairie du 18e arrondissement	P32
Mairie du 19e arrondissement	P33
Mairie du 20e arrondissement	P34

Avant-propos

Depuis plus de quarante ans, l'ADIL de Paris accompagne les habitantes et habitants de la capitale dans toutes leurs démarches et interrogations liées au logement, grâce au soutien constant de la Ville de Paris.

Sa mission s'ancre dans une exigence forte d'accès au droit et d'information fiable, neutre et accessible à toutes et tous, dans un contexte où les dispositifs publics, les règles juridiques et les situations individuelles se complexifient toujours davantage.

Les permanences juridiques organisées dans les mairies d'arrondissement constituent l'un des piliers de cette action de proximité. En rapprochant les juristes des lieux de vie des ménages, elles garantissent un accès concret et équitable à l'information juridique, quel que soit le statut d'occupation, la situation personnelle ou les difficultés rencontrées.

Depuis leur création en 1986, ces permanences ont su évoluer pour répondre aux besoins du terrain. Elles forment aujourd'hui un dispositif reconnu, structuré et stabilisé, assurant une présence régulière de l'ADIL dans l'ensemble des arrondissements parisiens.

Elles permettent non seulement de répondre aux demandes d'information, mais aussi de prévenir les contentieux, d'identifier les situations de vulnérabilité et d'orienter les ménages vers les dispositifs les plus adaptés. À ce titre, elles participent pleinement à la concrétisation du droit au logement.

Dans un environnement social et juridique en mutation, marqué par la tension du marché locatif et la complexité croissante des parcours résidentiels, ce point d'ancrage local constitue un repère et un outil d'intervention essentiel.

Les équipes de l'ADIL s'y engagent avec constance, professionnalisme au service de toutes les Parisiennes et tous les Parisiens.

Ce rapport a pour ambition de mettre en valeur cette action, d'en partager les enseignements et de contribuer à une meilleure compréhension des enjeux juridiques du logement à Paris. Il s'adresse à l'ensemble des partenaires institutionnels, des collectivités et des acteurs de terrain.

LES PERMANENCES D'INFORMATION JURIDIQUE EN MAIRIES D'ARRONDISSEMENT

Les permanences juridiques assurées par l'ADIL de Paris dans les mairies d'arrondissement s'inscrivent dans le cadre d'un partenariat pérenne et structurant avec la Ville de Paris. Depuis près de quarante ans, elles traduisent une ambition commune : garantir à toutes les Parisiennes et tous les Parisiens un accès égal et de proximité à une information juridique fiable, gratuite, experte et impartiale sur le logement.

Ce dispositif constitue un volet central du service rendu par l'ADIL de Paris, aux côtés des permanences en Points d'Accès au Droit, Maisons de Justice et du Droit, ainsi que des consultations à distance (téléphone, courriel, visioconférence). Il permet de toucher un large public, y compris les ménages qui ne se déplaceraient pas en dehors de leur arrondissement ou qui rencontreraient des difficultés d'accès aux outils numériques. Ce maillage territorial solide participe ainsi pleinement à l'effectivité du droit au logement et à la prévention des difficultés juridiques ou sociales liées à l'habitat.

Ces permanences répondent à plusieurs objectifs :

- Apporter des réponses précises et rapides à des problématiques juridiques très concrètes (rapports locatifs, charges, impayés, copropriété, indécence, expulsions, etc.) ;
- Prévenir les litiges, orienter les ménages vers les dispositifs adaptés et renforcer leur autonomie dans leurs démarches ;
- Observer les réalités locales, identifier les signaux faibles et mieux comprendre les tensions qui traversent le territoire parisien.

En 2025, le dispositif couvrait, comme les années précédentes, l'ensemble du territoire parisien, avec des permanences organisées dans les 17 mairies d'arrondissement. Cette présence régulière continue d'assurer une accessibilité renforcée à l'information juridique spécialisée, au plus près des besoins exprimés par les habitants.

Si les modalités d'accueil peuvent différer d'un arrondissement à l'autre, le principe demeure inchangé : garantir une présence juridique régulière, qualifiée et adaptée à la demande.

En 2025 :

- 1 529 permanences ont été assurées par les juristes de l'ADIL de Paris ;
- 14 781 rendez-vous individuels ont été proposés ;
- 83,10% des créneaux ont été effectivement honorés par les ménages.

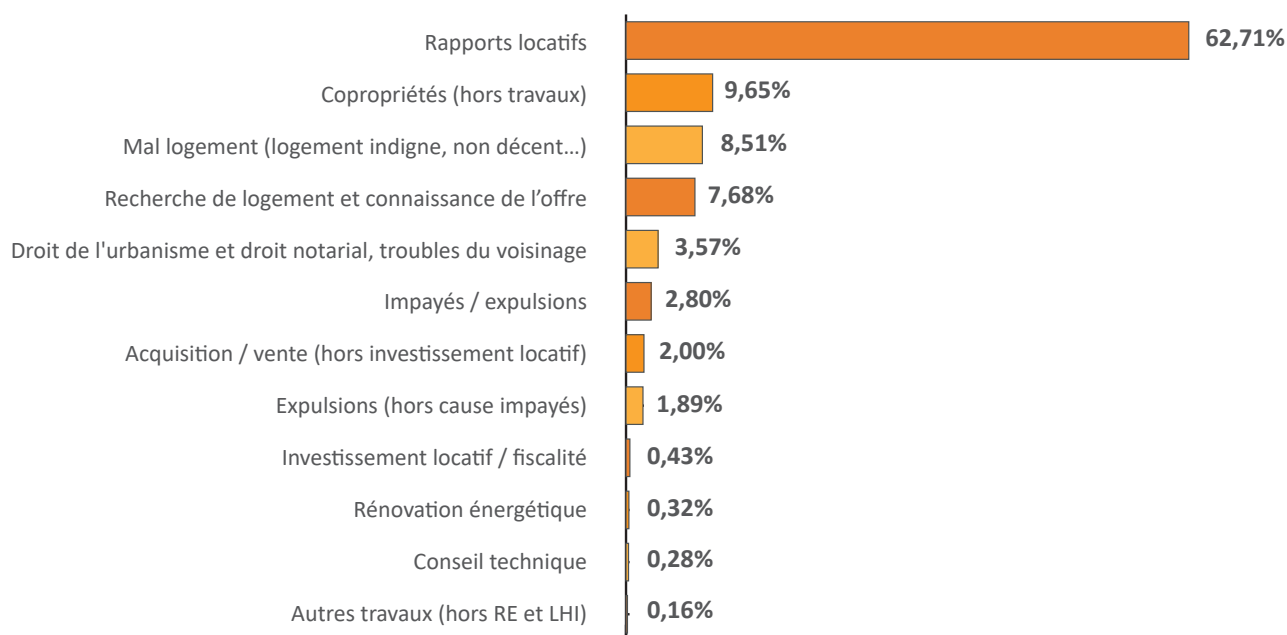
Ces résultats traduisent un niveau d'activité soutenu et une légère progression du taux de présence par rapport à 2024 (83,10% contre 81,88%), confirmant la solidité du dispositif et son adéquation avec les attentes du public. La stabilité du nombre de permanences et l'évolution positive du taux de concrétisation illustrent à la fois la visibilité du service, la fluidité de son organisation et la qualité de la coordination établie entre les services de la Ville de Paris et les équipes de l'ADIL.

Au-delà des chiffres, ces permanences demeurent un point d'ancrage essentiel entre l'ADIL et les réalités du territoire parisien. Elles alimentent une connaissance fine des situations vécues, favorisent le dialogue avec les acteurs locaux et contribuent, par la sécurisation des parcours résidentiels, au renforcement des politiques publiques du logement à Paris.

USAGES ET ENJEUX DES PERMANENCES JURIDIQUES

Les permanences juridiques organisées par l'ADIL de Paris dans les mairies d'arrondissement en 2025 ont accueilli un public varié, confronté à des besoins diversifiés et souvent complexes.

Cette analyse apporte un éclairage synthétique sur l'activité menée, à travers deux entrées complémentaires : les thématiques abordées et les profils des usagers. L'objectif est de mieux appréhender les motifs qui conduisent les Parisiens à consulter, ainsi que les caractéristiques des ménages rencontrés sur le terrain.



Source : ADILstats

L'examen thématique des demandes met en lumière les tendances suivantes :

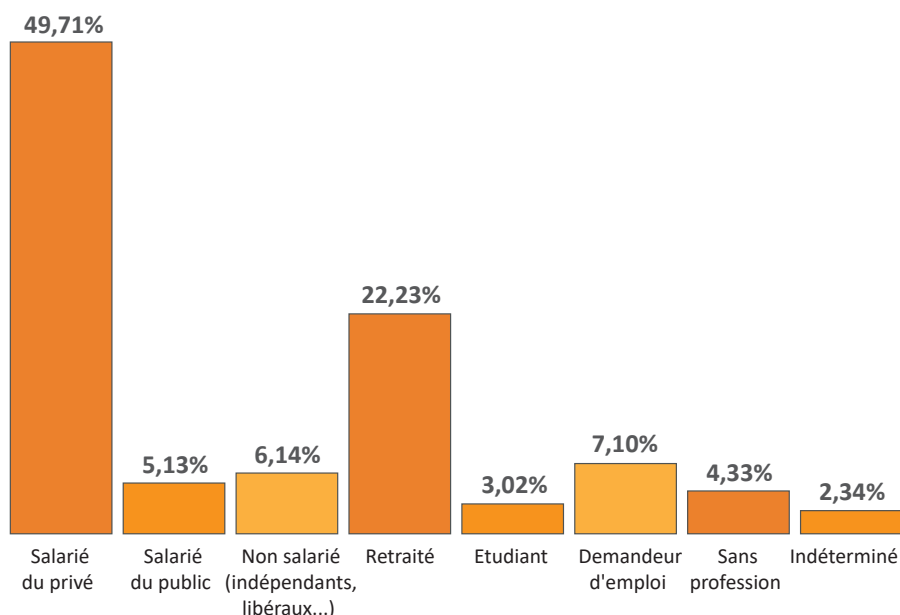
- Les **rapports locatifs** représentent 62,71% des consultations en progression de 4,21 points par rapport à 2024 (58,5%). Ce poids majoritaire souligne les tensions persistantes sur le marché locatif parisien, la densité des réglementations en vigueur et la récurrence des conflits entre propriétaires et locataires.
- Les **impayés et expulsions** (2,80%, contre 3,2% en 2024) et les **expulsions hors impayés** (1,89%, contre 2,1%) révèlent une légère amélioration des vulnérabilités économiques, malgré les mesures de prévention.
- Le **mal logement** (logements indignes, non décents, insalubres ; 8,51%, stable par rapport aux 8,3% de 2024) confirme une problématique structurelle prégnante dans le parc parisien.
- La **recherche de logement et la connaissance de l'offre** (7,68%, en légère baisse de 1,72 point par rapport aux 9,4% de 2024) illustre une constance des questions liées à l'accès au logement.
- Les **copropriétés** (hors travaux ; 9,65%, contre 10,1% en 2024), complétées par les **travaux hors rénovation énergétique** (0,16%) et la **rénovation énergétique** (0,32%), totalisent un enjeu collectif et patrimonial significatif.
- Enfin, l'**acquisition/vente** (hors investissement locatif ; 2,00%, stable), l'**investissement locatif/fiscalité** (0,43%), le **droit de l'urbanisme, notarial et troubles de voisinage** (3,57%) et le **conseil technique** (0,28%) concernent des parcours résidentiels spécifiques.

En synthèse, par rapport à 2024, la hausse marquée des rapports locatifs (+4,21 points) et la baisse de la recherche de logement (-1,72 point) traduisent un durcissement des tensions locatives et une stabilisation relative de l'accès à l'offre.

PHOTOGRAPHIE SOCIALE ET RÉSIDENTIELLE : DES CONSULTANTS AUX PROFILS VARIÉS

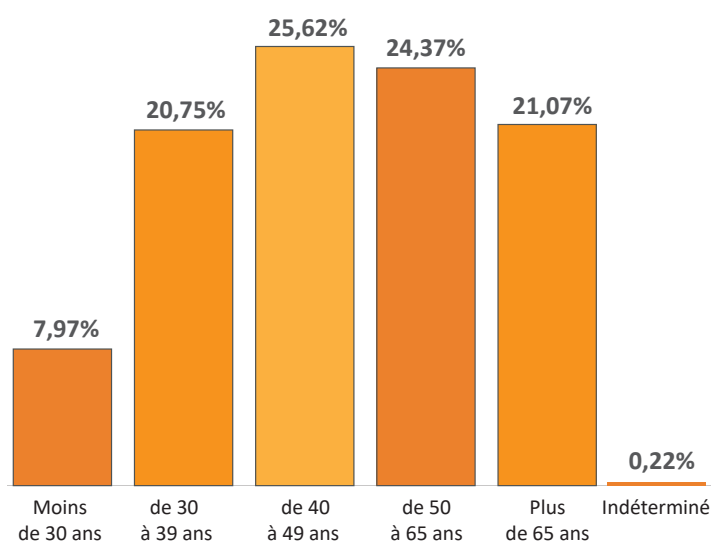
La diversité des situations rencontrées dans les permanences de l'ADIL de Paris en mairies continue de témoigner, en 2025, de l'utilité de ce dispositif pour des publics confrontés à des réalités juridiques multiples. Les données recueillies permettent de mieux comprendre les besoins des ménages, de situer les tensions du logement à l'échelle parisienne et d'ajuster les réponses apportées.

Répartition par catégorie d'emploi



Les salariés du secteur privé constituent ainsi près de la moitié des personnes reçues, tandis que les retraités représentent un peu plus d'un cinquième des consultants. Les personnes en recherche d'emploi, sans profession ou en situation d'insertions plus fragiles (demandeurs d'emploi, sans profession, étudiants) regroupent une part significative du public accueilli, confirmant la diversité des profils concernés par les questions juridiques liées au logement.

Répartition par tranche d'âge

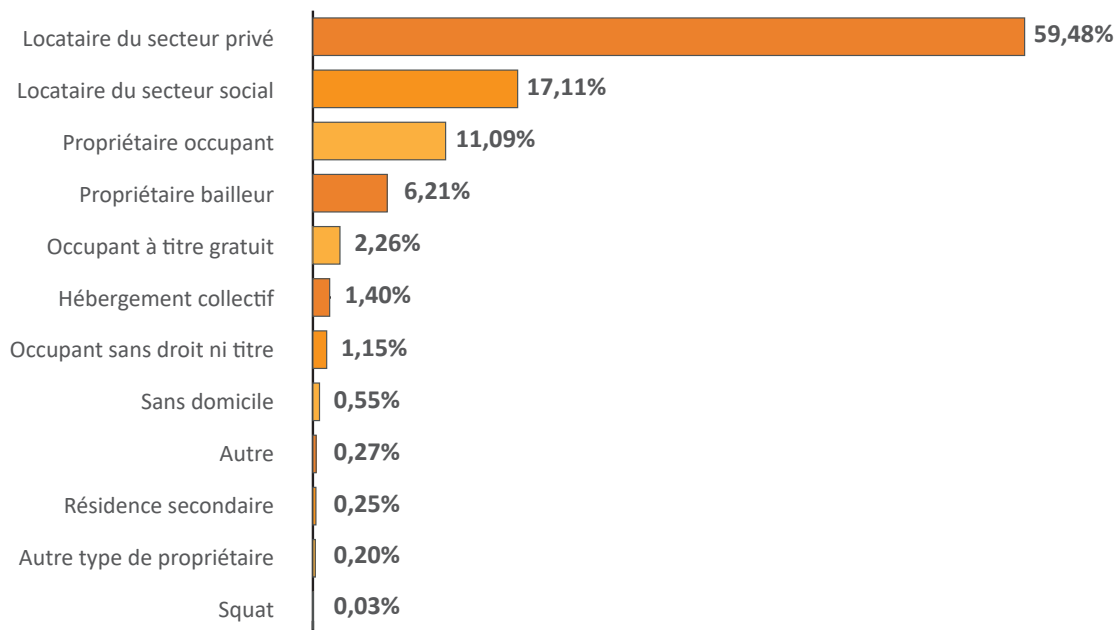


En 2025, les consultants se répartissent de manière équilibrée entre les grandes tranches d'âge, ce qui reflète une utilisation transversale des permanences où les questions juridiques liées au logement concernent l'ensemble des générations, y compris une présence notable des seniors. Les tranches 40-49 ans et 50-65 ans regroupent la majorité des consultants, suivies de près par les plus de 65 ans. Les moins de 30 ans sont moins représentés.

Source : ADILstats

Source : ADILstats

Répartition par statut d'occupation



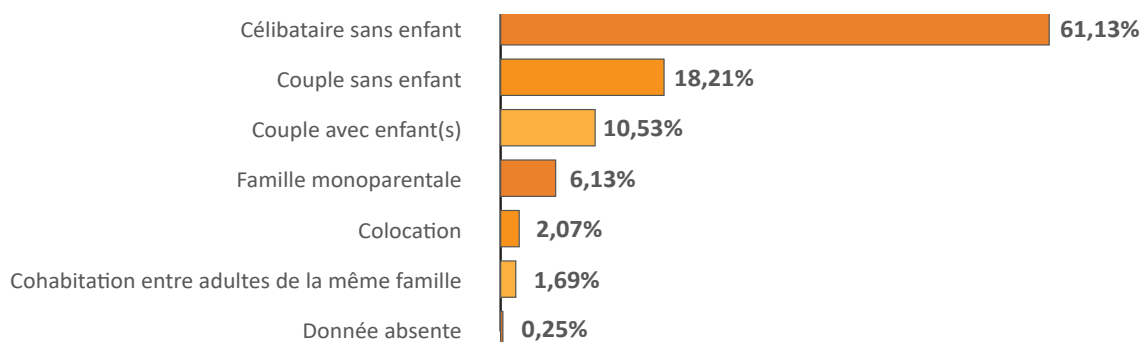
Source : ADILstats

En 2025, les locataires du secteur privé et social dominent largement les consultations (59,48% et 17,11% respectivement, tous deux en hausse par rapport à 2024), témoignant d'une intensification des besoins d'accompagnement locatif.

Les propriétaires occupants et bailleurs représentent ensemble une part significative (17,3%), tandis que les situations précaires ou spécifiques (hébergement gratuit, collectif, sans titre, sans domicile) concernent une minorité des ménages (5,36%).

Cette évolution confirme la prédominance croissante des locataires, particulièrement du parc privé, au cœur des demandes juridiques. Elle met également en lumière l'utilité transversale du dispositif pour les propriétaires (gestion locative, copropriété) et les publics fragiles en précarité résidentielle.

Répartition selon la composition du ménage



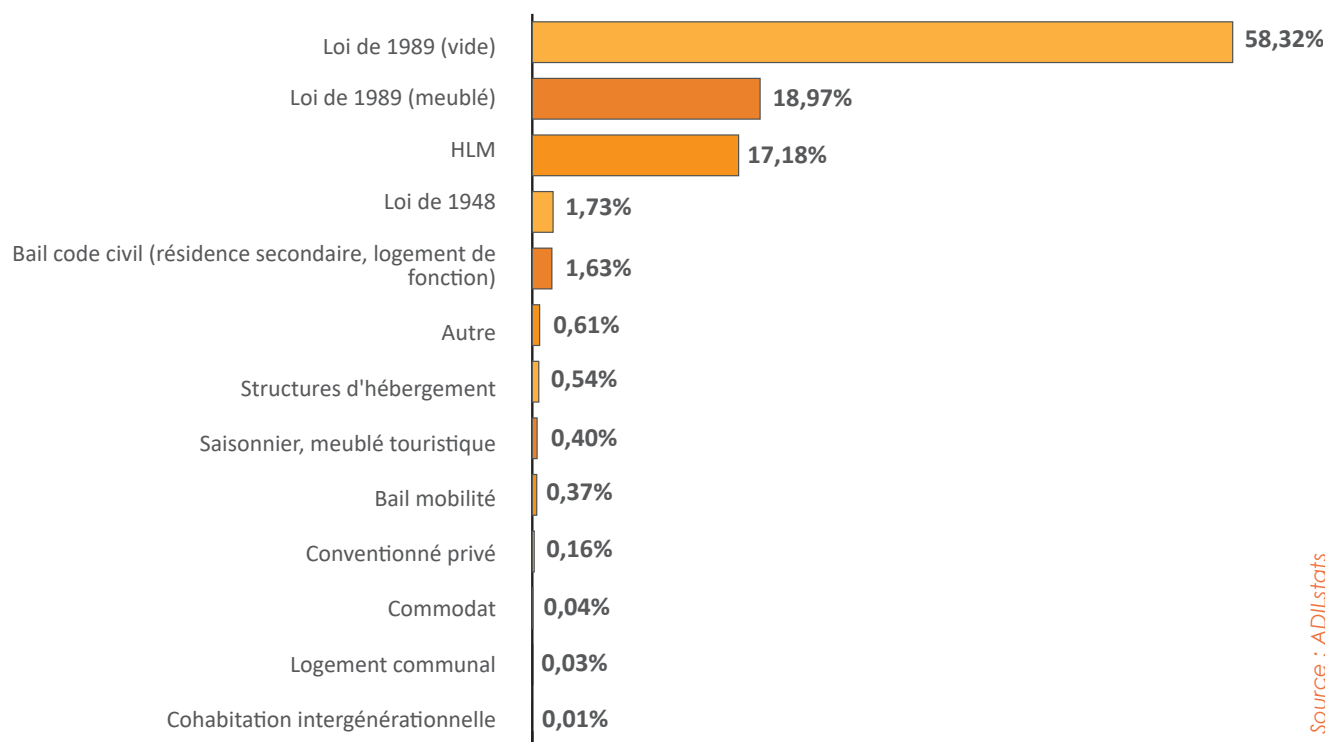
Source : ADILstats

Les célibataires sans enfant, dont le taux est en hausse par rapport à 2024, dominent nettement, suivis des couples sans enfant.

Les familles avec enfants (couples : 10,53% ; monoparentales : 6,13%) ainsi que les colocations (2,07%) et cohabitations familiales (1,69%) représentent une minorité.

Cette répartition reflète la sociologie parisienne et les tensions associées aux petits logements : forte représentation des célibataires et couples sans enfant, typiques des logements contraints.

Répartition par régime juridique



Source : ADILstats

En 2025, le régime de la loi du 6 juillet 1989 domine largement, suivi des logements HLM.

Les régimes spécifiques ou minoritaires (loi de 1948, bail code civil, autres baux et hébergements ; <2% chacun) témoignent, malgré leur faible poids, de la diversité des besoins juridiques couverts.

La prépondérance des baux d'habitation liées à la résidence principale de l'occupant (96,2%) confirme que les permanences répondent aux besoins des locataires du parc privé et social face aux évolutions réglementaires fréquentes. L'utilité transversale du service s'étend aux situations spécifiques (saisonnier, mobilité, hébergements), particulièrement vulnérables aux incertitudes juridiques.

ZOOM THÉMATIQUE : LES PRINCIPALES SOLLICITATIONS JURIDIQUES

Les permanences juridiques organisées par l'ADIL de Paris dans les mairies d'arrondissement permettent d'appréhender de manière fine les réalités concrètes des relations locatives et de la vie en copropriété à Paris.

Les analyses thématiques font ressortir deux grands domaines structurants :

- Les **rapports locatifs** (62,71% ; 83,59% en incluant les thématiques connexes, voir p. 13), reflétant la tension persistante du marché locatif parisien ;
- La **copropriété** (9,65%), qui mobilise les propriétaires occupants et bailleurs sur des enjeux de gouvernance collective.

Ces deux axes cumulent plus de 7 consultations sur 10 en 2025 (72,36%, +3,76 points par rapport à 2024). En intégrant les thématiques connexes, cette part atteint 93,24%, illustrant une focalisation quasi-exclusive sur les enjeux locatifs et collectifs.

Ce poids majoritaire illustre les enjeux prioritaires du logement parisien et confirme l'adéquation des permanences à ces besoins récurrents de sécurisation juridique.

Rapports locatifs : un besoin constant de sécurisation

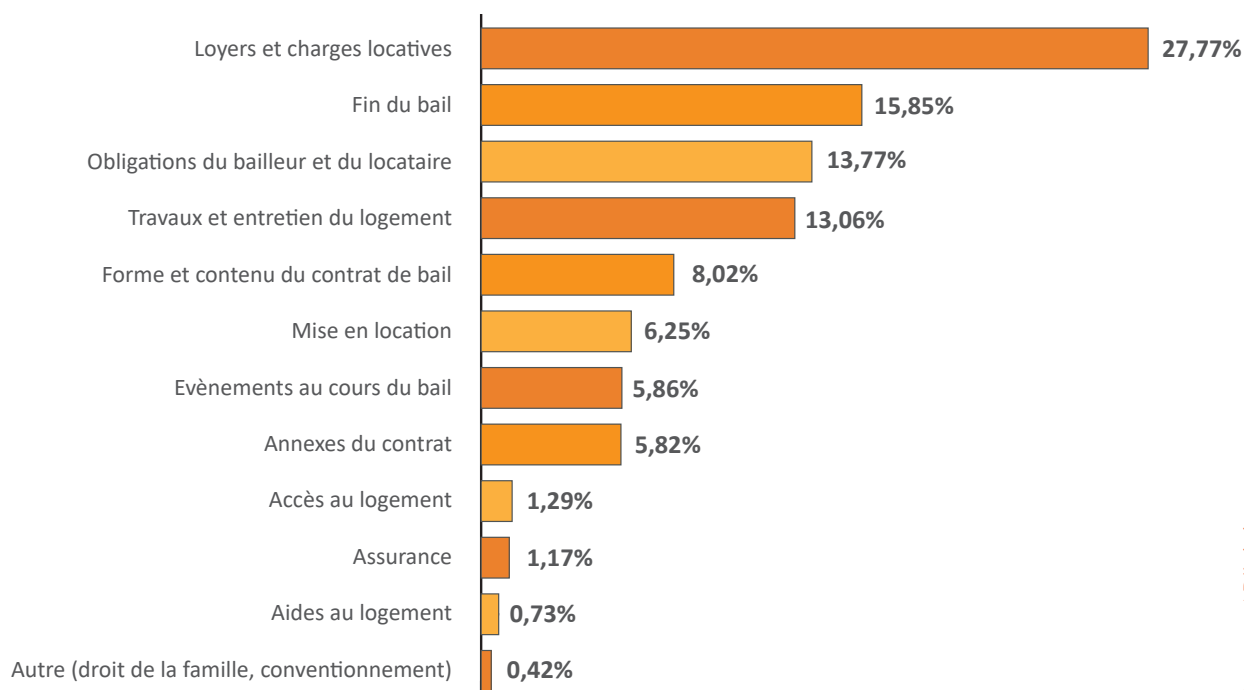
En 2025, les rapports locatifs représentent la part la plus importante des sollicitations enregistrées lors des permanences de l'ADIL de Paris en mairies d'arrondissement : 13 373 questions ont été traitées, soit 62,71% des consultations.

Ce volume confirme que la relation contractuelle bailleur/locataire demeure un pivot juridique essentiel pour les Parisiennes et Parisiens : locataires en résidence principale, propriétaires occupants/bailleurs, ou porteurs de projets locatifs.

Ce poids s'explique par la prédominance structurelle du parc locatif : sur 1 128 251 résidences principales, près des deux tiers sont occupées par des locataires (source : INSEE RP2021). Cette configuration, combinée à la diversité des statuts d'occupation et à la succession rapide de mesures réglementaires (encadrement, garanties, protections), génère des situations complexes, souvent urgentes, au cœur de la vie quotidienne.

En 2025 (13 373 questions), les rapports locatifs progressent à 62,71% (+4,21 points vs 58,5% en 2024), confirmant leur attractivité. Sur deux ans, la hausse de +18,8% vs 2023 (11 262 questions) souligne le rôle pivot des permanences dans la résolution préventive des tensions locatives au bénéfice des locataires et bailleurs.

Répartition des thèmes rapports locatifs



Source : ADIstats

Les demandes classées en « rapports locatifs » (62,71% des consultations totales en 2025) se concentrent sur des enjeux financiers, contractuels et techniques du quotidien locatif.

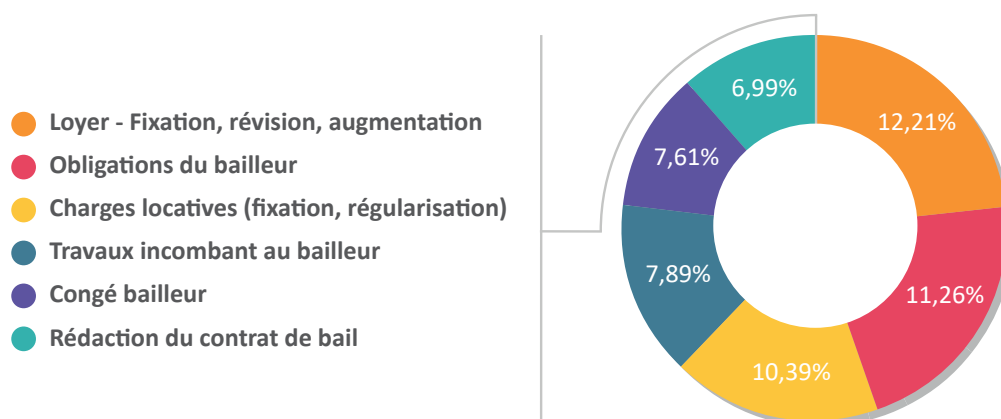
Loyers et charges locatives arrivent en tête (27,77%, +3 points par rapport à 2024) et reflètent les tensions persistantes sur le marché parisien et la complexité des récupérations.

Fin de bail (15,85%) et **obligations bailleur/locataire** (13,77%) suivent, illustrant les contentieux récurrents aux extrémités du contrat.

Travaux et entretien (13,06%), **forme/contenu du contrat** (8,02%) et **mise en location** (6,25%) complètent le paysage, avec une part croissante des questions préventives.

Ces priorités soulignent une demande d'expertise opérationnelle : gestion financière quotidienne (46,39% cumulés), prévention des litiges (mise en location, contrat) et résolution des dégradations. L'accompagnement de l'ADIL, identifié pour son adaptation à ces réalités concrètes, répond pleinement aux besoins exprimés par les locataires parisiens.

Sous-thèmes majeurs dans les rapports locatifs



Source : ADILstats

À eux seuls, ces six sous-thèmes reviennent en tête du classement (sur 53 identifiés), concentrant 56,36% des sollicitations relatives aux rapports locatifs en 2025, soit -2,23 point qu'en 2024.

Ces six sous-thèmes majoritaires conservent leur hiérarchie et restent stables par rapport à 2024 : congé bailleur (+0,71 point), loyer (-0,29 point), charges (+0,09 point), travaux bailleur (-0,71 point) et rédaction contrat (+0,29 point). La seule variation significative concerne les obligations du bailleur avec -2,24 points, pouvant suggérer une meilleure connaissance des droits locatifs.

Ce niveau de concentration révèle une difficulté persistante à maîtriser les clauses essentielles du bail. Obligations du bailleur et travaux illustrent le besoin d'éclairer la répartition des responsabilités (entretien, interventions). Loyers/charges posent des questions récurrentes de calculs et justifications. Fin de bail et congés restent des points de tension juridique majeurs (motifs de non-renouvellement, reprise sérieuse).

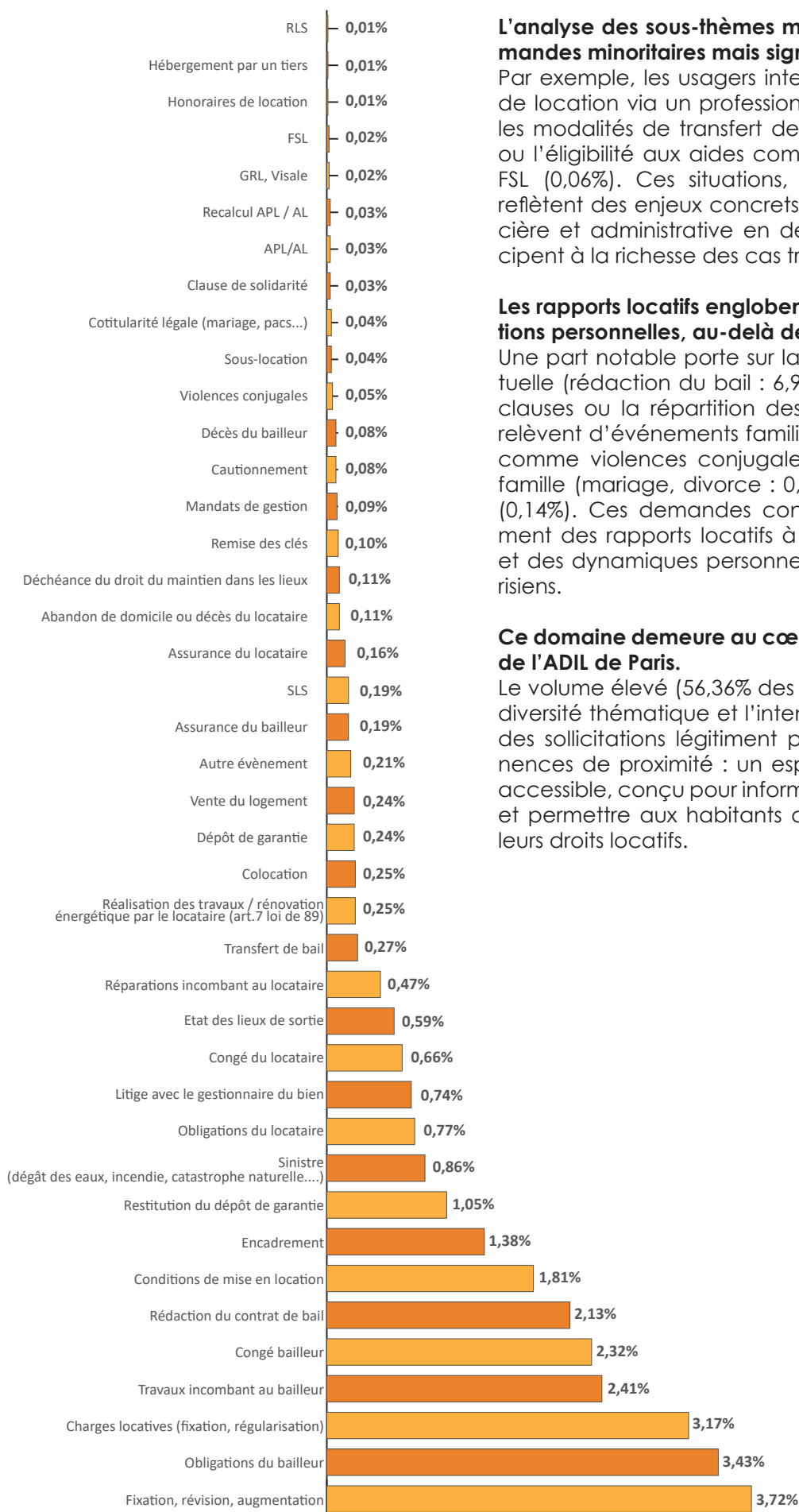
Ces domaines techniques et sensibles motivent l'essentiel des recours à l'ADIL de Paris.

Derrière chaque demande se dessine la volonté d'agir en droit, d'anticiper les litiges ou de décrypter des situations perçues comme déséquilibrées.

Les juristes apportent des réponses précises : un bailleur peut-il répercuter ces charges ? L'augmentation respecte-t-elle l'indice de référence ? Le congé est-il valide sans projet de reprise sérieux ? Le bail contient-il une clause illégale ?

Chaque permanence agit ainsi comme un levier de sécurisation contractuelle, au service des locataires et bailleurs parisiens.

Répartition complète des sous-thèmes rapports locatifs



L'analyse des sous-thèmes met en lumière des demandes minoritaires mais significatives.

Par exemple, les usagers interrogent les honoraires de location via un professionnel (0,04% des sujets), les modalités de transfert de bail en cours (0,90%) ou l'éligibilité aux aides comme APL/AL (0,10%) et FSL (0,06%). Ces situations, statistiquement rares, reflètent des enjeux concrets de sécurisation financière et administrative en début de bail, et participent à la richesse des cas traités en mairie.

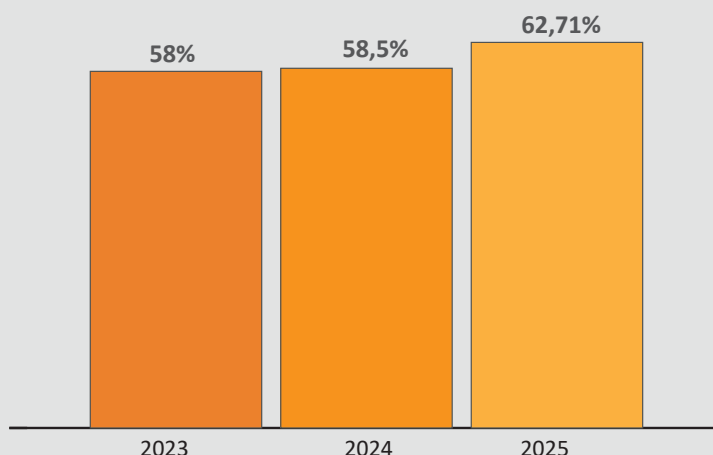
Les rapports locatifs englobent anticipation et situations personnelles, au-delà des litiges.

Une part notable porte sur la préparation contractuelle (rédaction du bail : 6,99%), la vérification de clauses ou la répartition des obligations. D'autres relèvent d'événements familiaux ou exceptionnels, comme violences conjugales (0,15%), droit de la famille (mariage, divorce : 0,22%) ou sous-location (0,14%). Ces demandes confirment le positionnement des rapports locatifs à l'intersection du droit et des dynamiques personnelles des ménages parisiens.

Ce domaine demeure au cœur de l'action juridique de l'ADIL de Paris.

Le volume élevé (56,36% des demandes totales), la diversité thématique et l'intensité souvent humaine des sollicitations légitiment pleinement les permanences de proximité : un espace neutre, fiable et accessible, conçu pour informer, prévenir les conflits et permettre aux habitants d'exercer sereinement leurs droits locatifs.

Évolution de la part des consultations relatives aux rapports locatifs (2023-2025)



Source : ADILstats

Entre 2023 et 2025, les thématiques de consultation dans les permanences des mairies d'arrondissement révèlent des dynamiques contrastées, reflétant l'évolution du paysage résidentiel parisien.

Depuis 2023, la nomenclature nationale distingue certaines thématiques précédemment agrégées dans la catégorie générale « rapports locatifs » (jusqu'en 2022), permettant une analyse plus fine des demandes tout en conservant leur rattachement aux enjeux locatifs globaux. Ces thématiques restent largement dominantes :

- Les **rapports locatifs** confirment leur position dominante, passant de 58% en 2023 à 62,71% en 2025 (+4,71 points sur la période). Par rapport à 2024, cette accélération de +4,21 points traduit un durcissement marqué des tensions locatives, une complexification des règles applicables et une hausse des contentieux potentiels entre bailleurs et locataires.
- Les **impayés/expulsions** régressent à 4,69% en 2025 (contre 5,3% en 2024, -0,61 point), pouvant révéler une légère amélioration des vulnérabilités économiques, malgré les mesures de prévention.
- Le **mal-logement** (logements indignes, non décents) reste stable à 8,51% (contre 8,3% en 2024, +0,21 point), confirmant la persistance de cette difficulté structurelle dans le parc privé.
- La **recherche de logement** recule à 7,68% (contre 9,4% en 2024, -1,72 point), reflétant un recentrage des priorités sur la gestion des situations existantes plutôt que la mobilité.

Ensemble, ces sujets représentent plus de 8 consultations sur 10 en 2025.

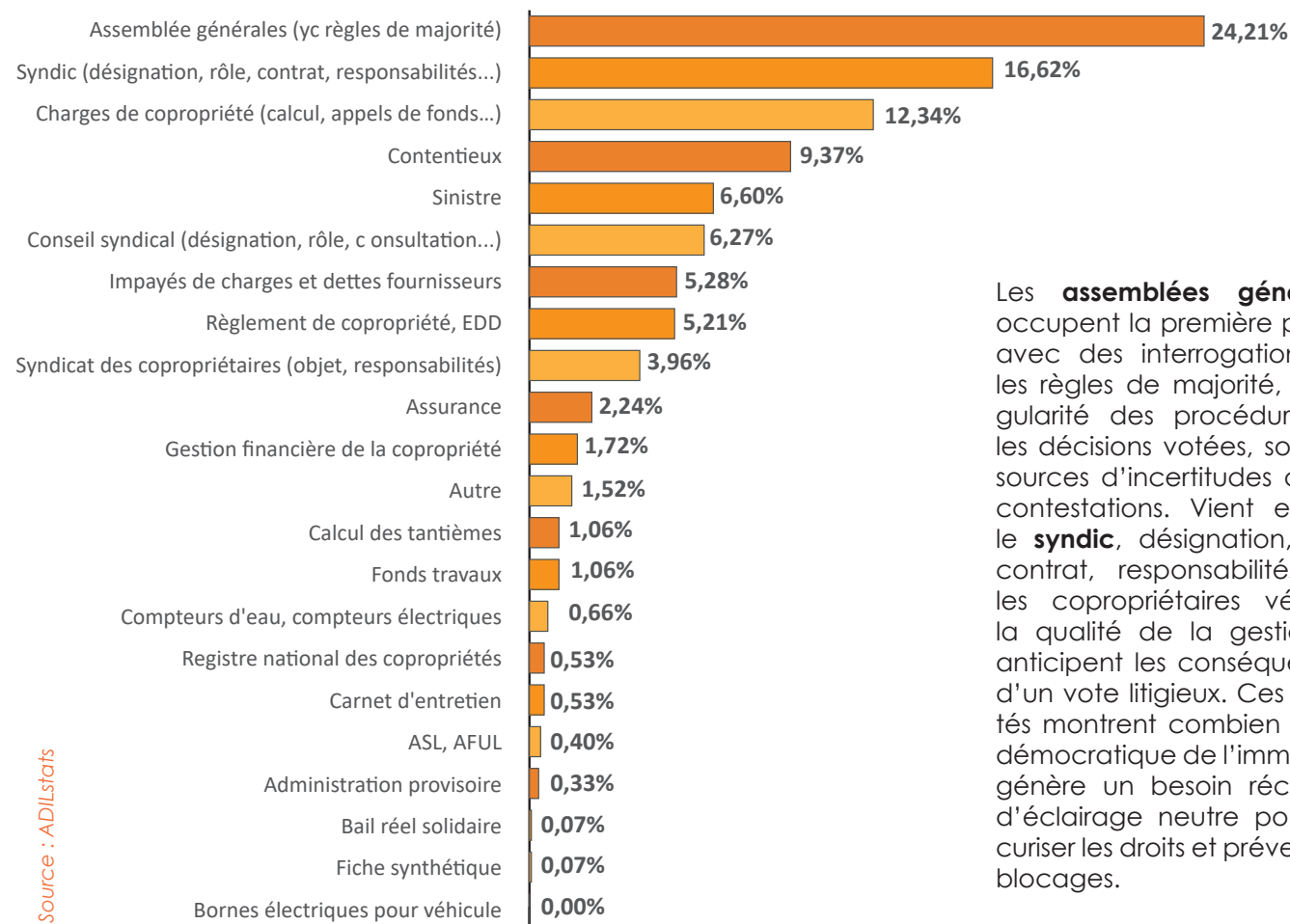
Ce constat confirme l'importance centrale du secteur locatif au cœur des permanences juridiques de l'ADIL de Paris, justifiant un accompagnement juridique renforcé.

Copropriété : entre gestion partagée et besoins d'éclairage juridique

La copropriété constitue le second pilier des consultations en permanences ADIL de Paris, avec 1 516 questions recensées en 2025 dans les mairies d'arrondissement.

Deuxième thématique derrière les rapports locatifs, elle révèle les défis quotidiens des copropriétaires, résidents occupants ou investisseurs bailleurs, confrontés à une réglementation dense, des modalités de gestion complexes ou des tensions sur gouvernance la démocratie et les finances partagées. Malgré une légère baisse par rapport à 2024 (-16%), ces données confirment un socle stable et durable, traduisant un besoin constant d'appui juridique face à des sujets techniques en évolution dans un parc immobilier parisien marqué par l'ancienneté de son parc.

Répartition des sous-thèmes copropriété



Les **assemblées générales** occupent la première place, avec des interrogations sur les règles de majorité, la régularité des procédures et les décisions votées, souvent sources d'incertitudes ou de contestations. Vient ensuite le **syndic**, désignation, rôle, contrat, responsabilités, où les copropriétaires vérifient la qualité de la gestion et anticipent les conséquences d'un vote litigieux. Ces priorités montrent combien la vie démocratique de l'immeuble génère un besoin récurrent d'éclairage neutre pour sécuriser les droits et prévenir les blocages.

Les **charges** tiennent une place prépondérante, mobilisant sur calculs, appels de fonds, régularisations ou impayés, dans un contexte parisien financièrement tendu. Les **contentieux** suivent de près, tandis que **sinistres** et assurances soulignent l'urgence d'expertises face à des responsabilités croisées. Ces situations mettent en lumière les tensions de la gestion collective, où un recours précoce à l'information juridique évite souvent l'escalade judiciaire.

Au-delà des priorités, le **conseil syndical, règlement/EDD et fonds de travaux** structurent des demandes sur gouvernance et entretien. Des sujets plus rares comme le registre national des copropriétés complètent ce spectre, révélant évolutions réglementaires et réalités locales complexes. Ces sollicitations variées soulignent l'importance d'une expertise personnalisée pour éclairer situations techniques et préventives.

Les permanences ADIL répondent à ce rôle essentiel : offrir un espace neutre et accessible pour **explicitier les obligations, anticiper les conflits** et favoriser une gouvernance sereine. À travers une information impartiale et adaptée, elles renforcent la cohésion collective dans une matière technique et humaine, prévenant litiges et sécurisant la vie en copropriété.

**PORTRAIT DE MAIRIE D'ARRONDISSEMENT :
CHIFFRES CLÉS**

Mairie de Paris Centre



91 permanences assurées



717 consultations dispensées



954 rendez-vous individuels proposés



Dont **79,93%** honorés

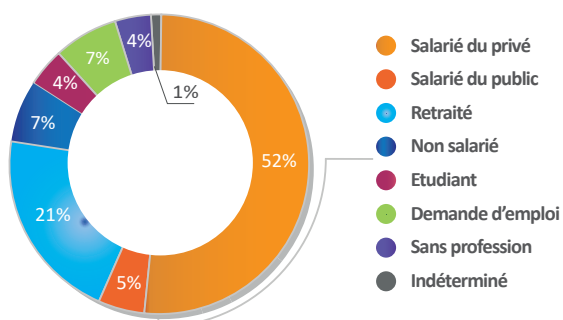


Fréquence : mardi et mercredi (09h00 - 13h00 | 14h00 - 17h30)
pas de permanence le matin du deuxième mardi du mois

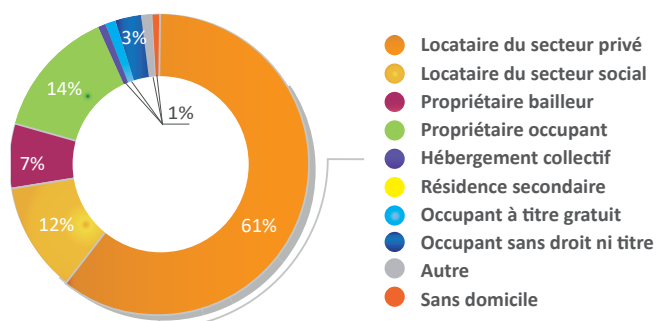
Source : ADILstats

Consultants reçus – Profil socio-démographique (répartition)

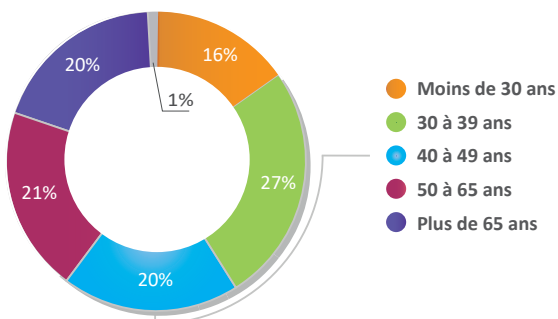
Selon la catégorie d'emploi



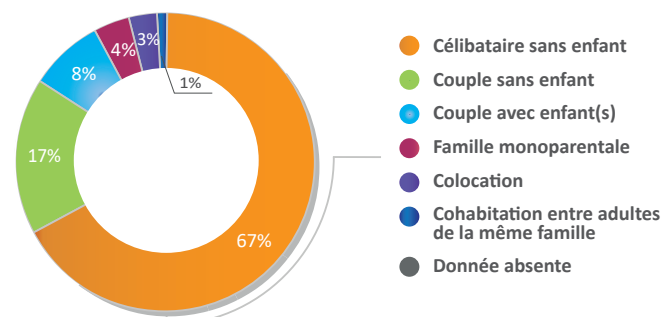
Selon le statut d'occupation



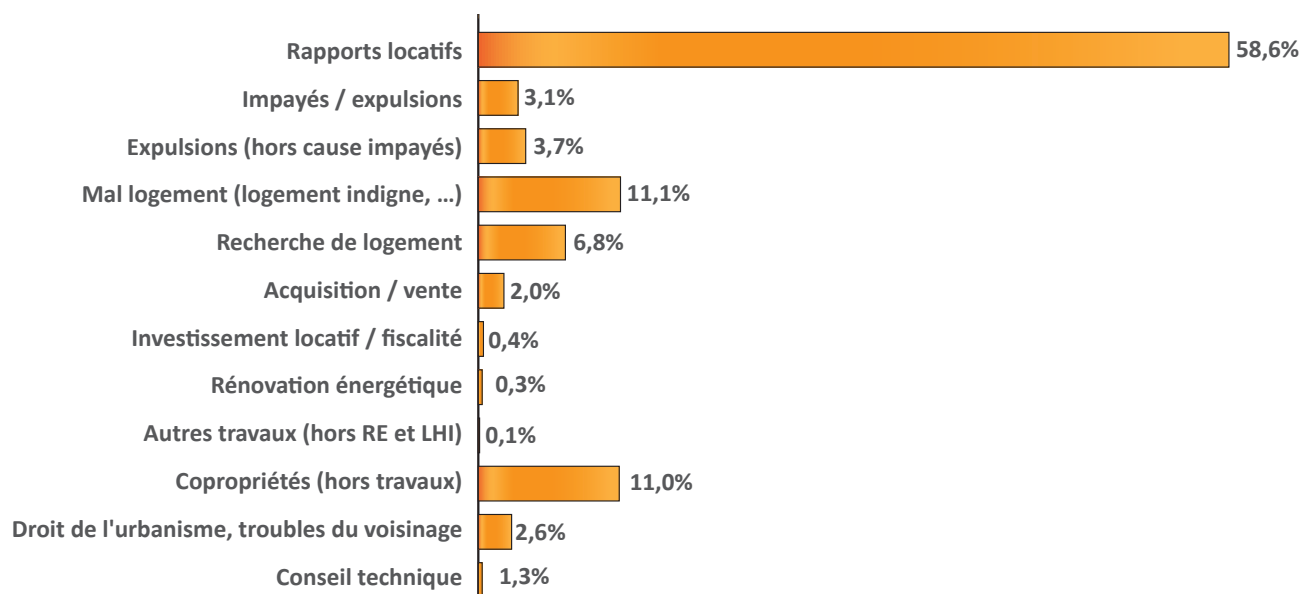
Selon la tranche d'âge



Selon la composition du ménage



Consultations - Répartition par thématique



Mairie du 5e arrondissement



47 permanences assurées



454 consultations dispensées



528 rendez-vous individuels proposés



Dont **87,81%** honorés

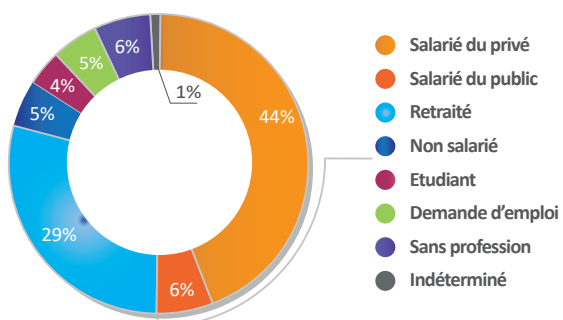


Fréquence : mardi (09h00 - 13h00 | 14h00 - 17h30)

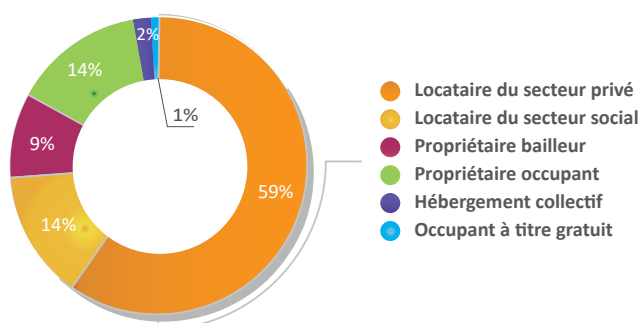
Source : ADILstats

Consultants reçus – Profil socio-démographique (répartition)

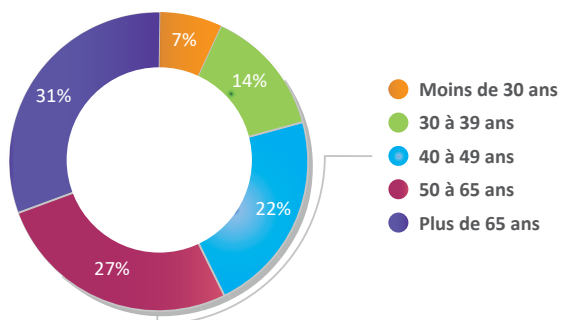
Selon la catégorie d'emploi



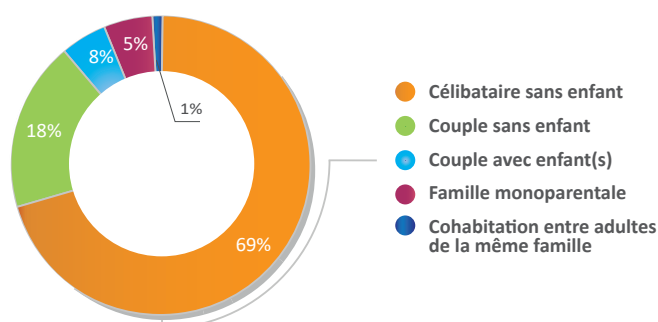
Selon le statut d'occupation



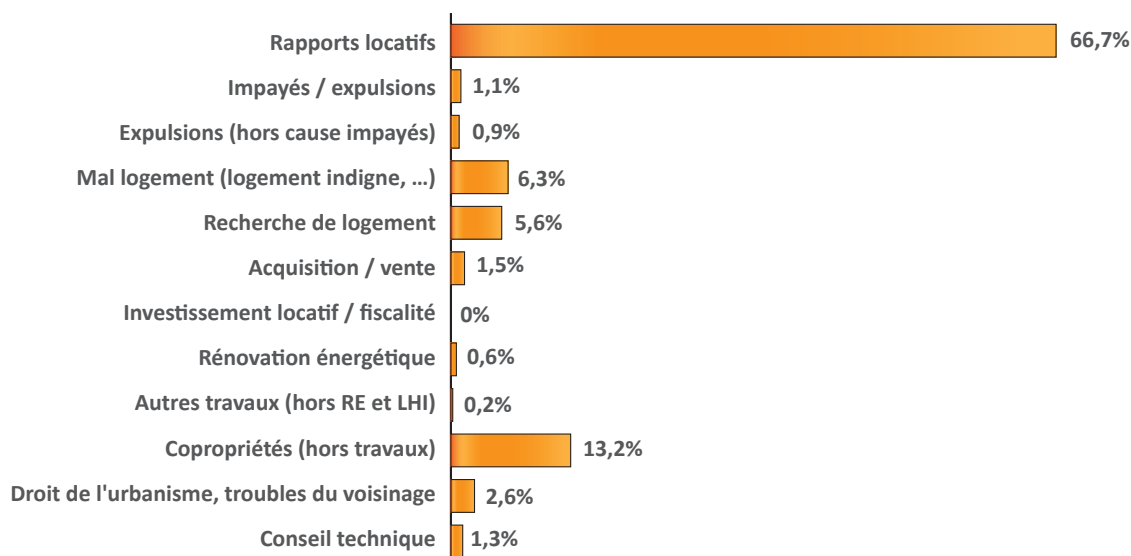
Selon la tranche d'âge



Selon la composition du ménage



Consultations - Répartition par thématique



Mairie du 6e arrondissement



45 permanences assurées



270 rendez-vous individuels proposés



Fréquence : lundi (14h00 - 17h00)



224 consultations dispensées

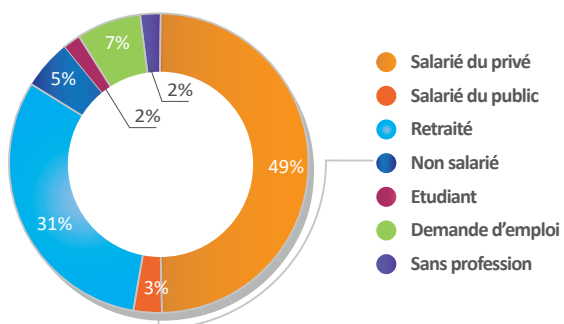


Dont **85,17%** honorés

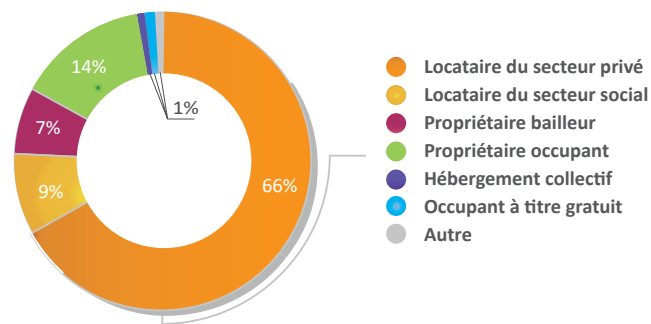
Source : ADILstats

Consultants reçus – Profil socio-démographique (répartition)

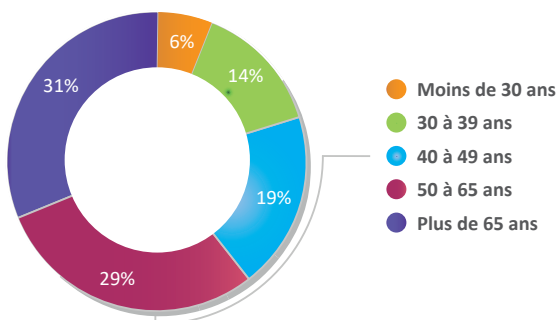
Selon la catégorie d'emploi



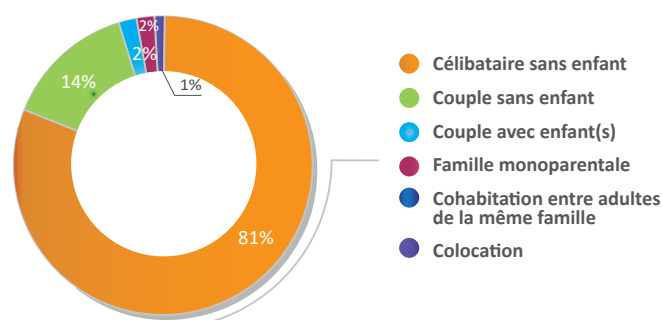
Selon le statut d'occupation



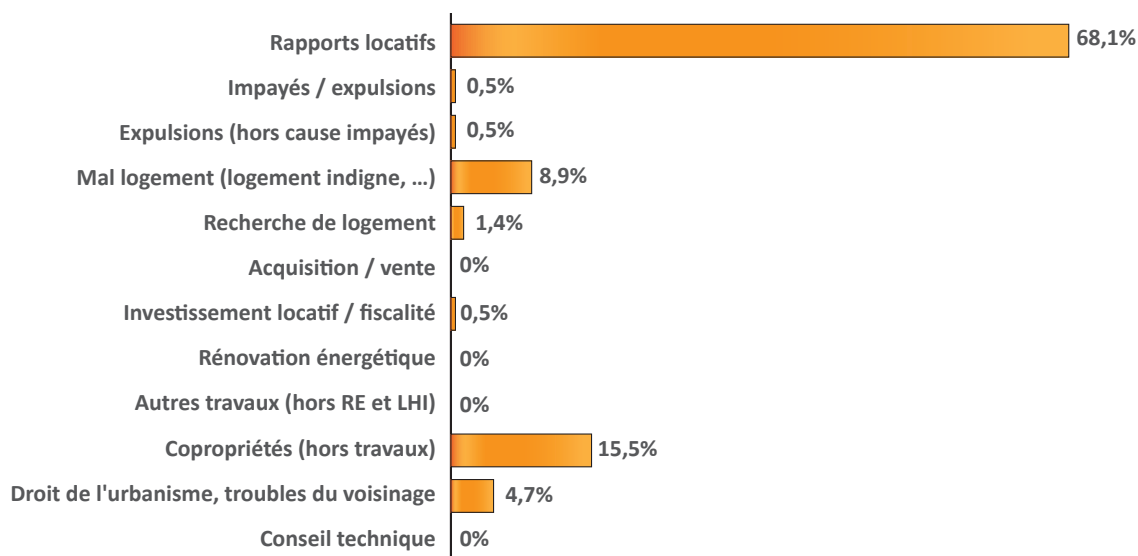
Selon la tranche d'âge



Selon la composition du ménage



Consultations - Répartition par thématique



Mairie du 7e arrondissement



43 permanences assurées



195 consultations dispensées



256 rendez-vous individuels proposés



Dont **83,69%** honorés

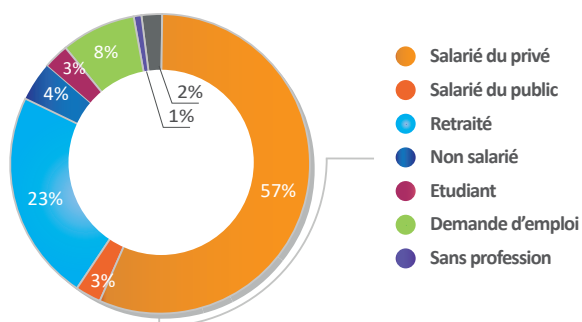


Fréquence : vendredi (09h00 - 13h00)

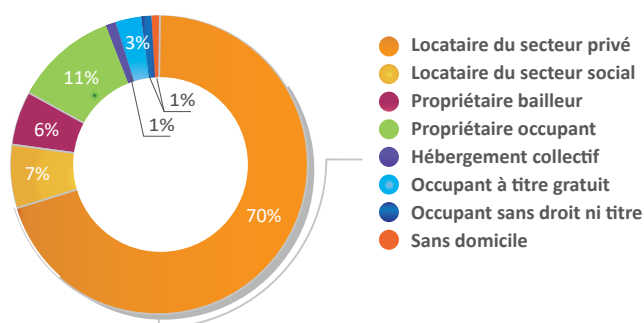
Source : ADILstats

Consultants reçus – Profil socio-démographique (répartition)

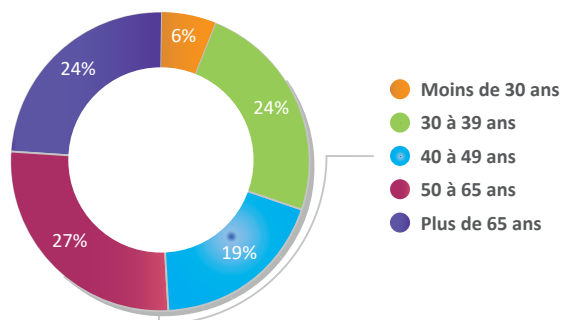
Selon la catégorie d'emploi



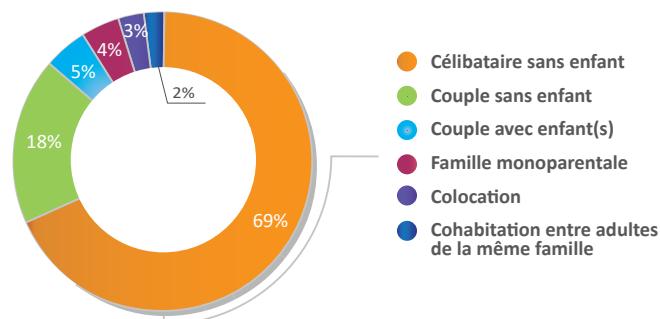
Selon le statut d'occupation



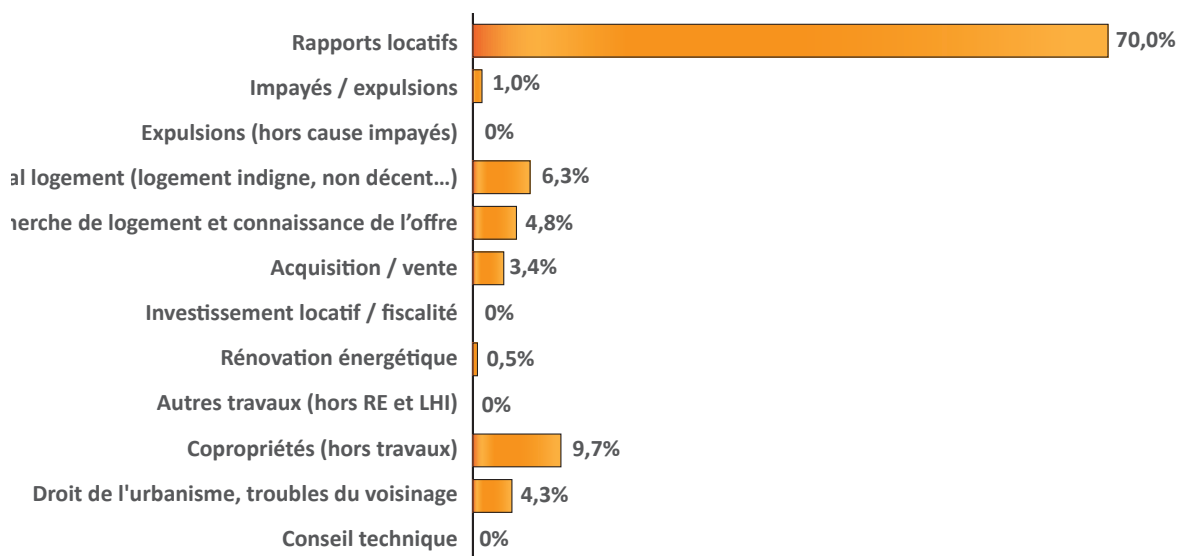
Selon la tranche d'âge



Selon la composition du ménage



Consultations - Répartition par thématique



Mairie du 8e arrondissement



44 permanences assurées



395 consultations dispensées



484 rendez-vous individuels proposés



Dont **84,76%** honorés

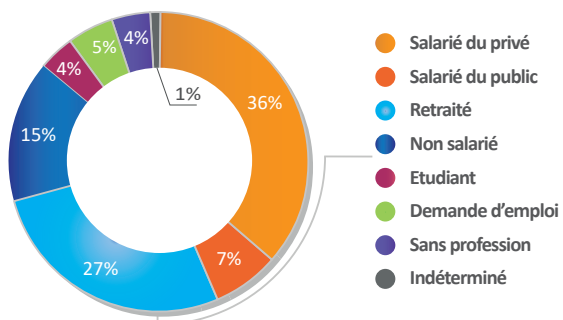


Fréquence : vendredi (09h00 - 13h00 | 14h00 - 17h30)

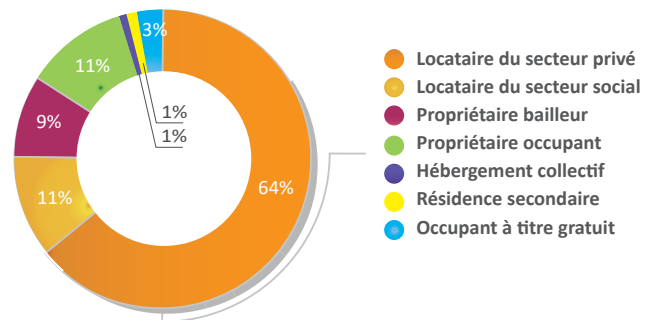
Source : ADILstats

Consultants reçus – Profil socio-démographique (répartition)

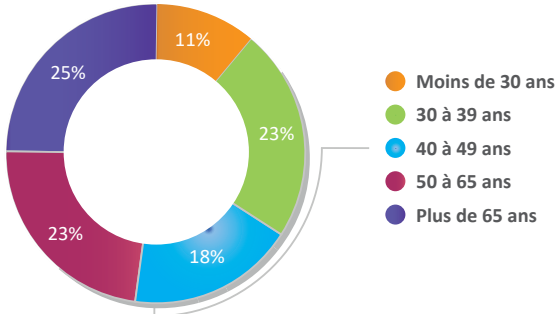
Selon la catégorie d'emploi



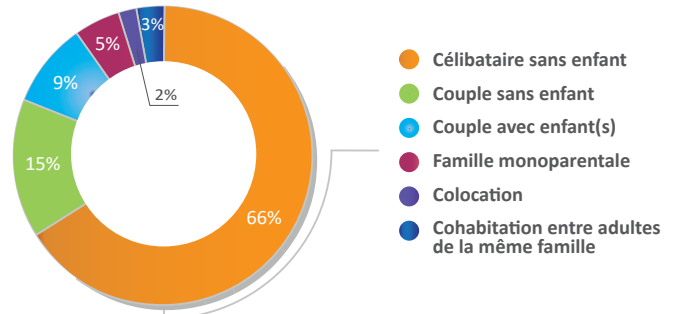
Selon le statut d'occupation



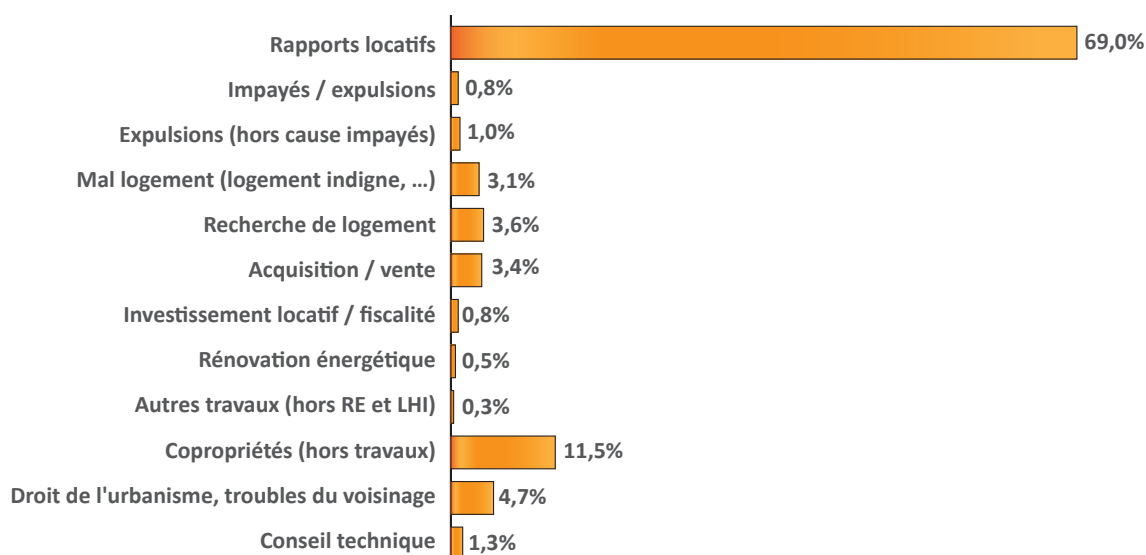
Selon la tranche d'âge



Selon la composition du ménage



Consultations - Répartition par thématique



Mairie du 9e arrondissement



46 permanences assurées



425 consultations dispensées



508 rendez-vous individuels proposés



Dont **91,01%** honorés

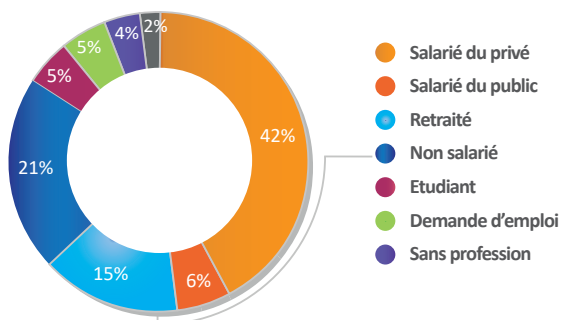


Fréquence : mardi (09h00 - 13h00 | 14h00 - 17h30)

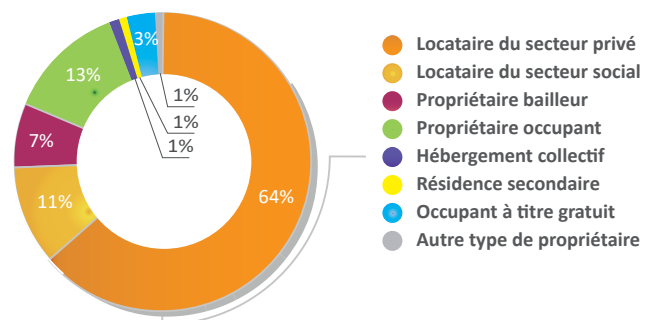
Source : ADILstats

Consultants reçus – Profil socio-démographique (répartition)

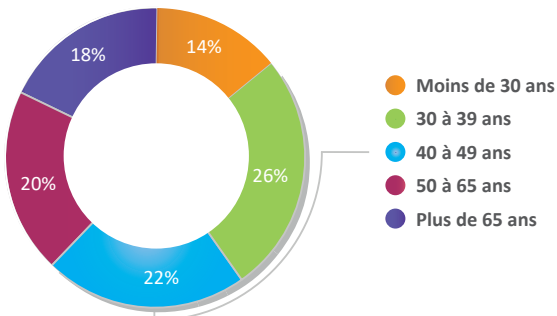
Selon la catégorie d'emploi



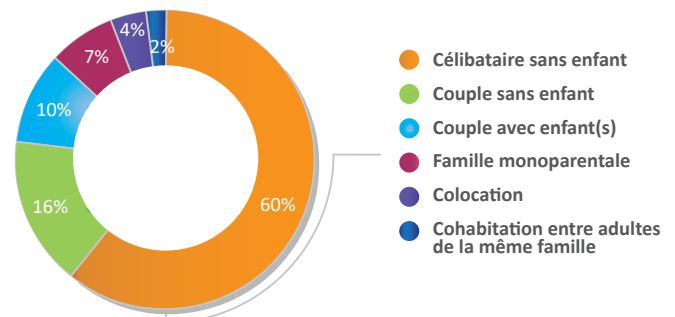
Selon le statut d'occupation



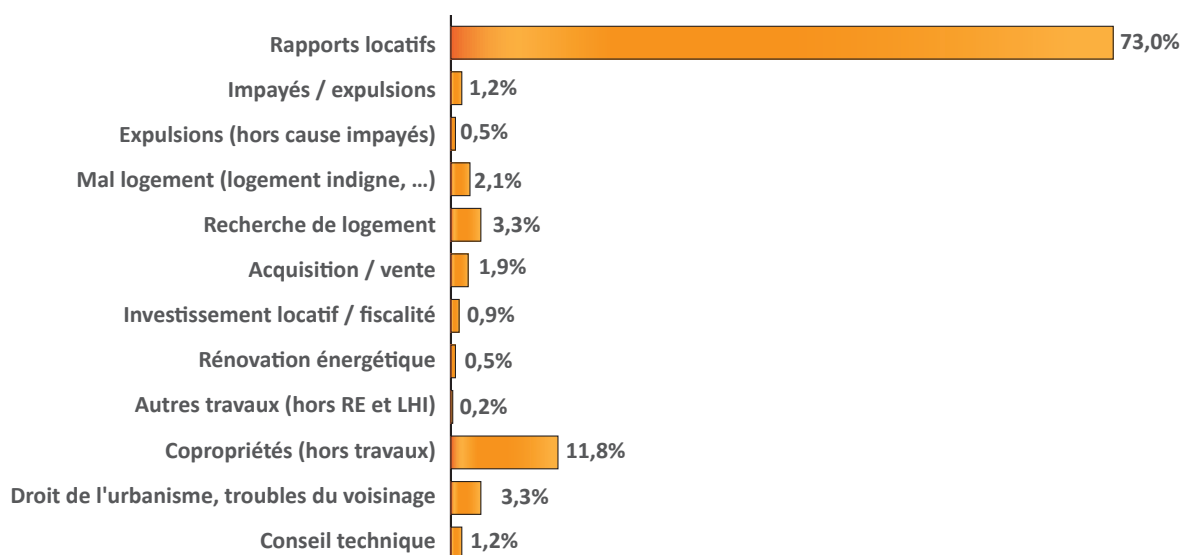
Selon la tranche d'âge



Selon la composition du ménage



Consultations - Répartition par thématique



Mairie du 10e arrondissement



85 permanences assurées



716 consultations dispensées



926 rendez-vous individuels proposés



Dont **78,68%** honorés

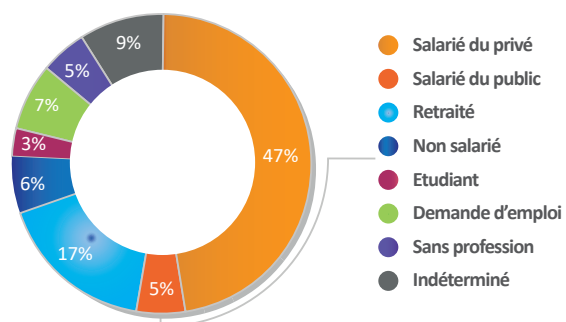


Fréquence : mercredi et jeudi (09h00 - 13h00 | 14h00 - 17h30)

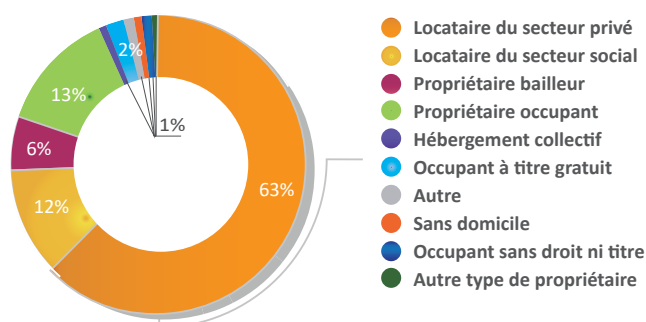
Source : ADILstats

Consultants reçus – Profil socio-démographique (répartition)

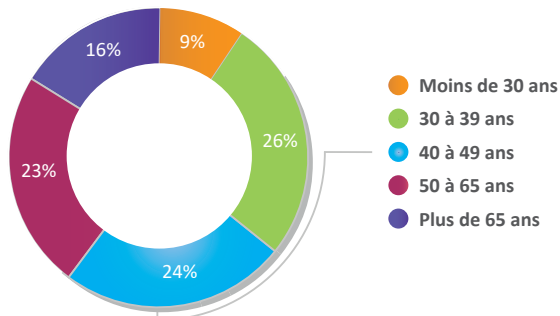
Selon la catégorie d'emploi



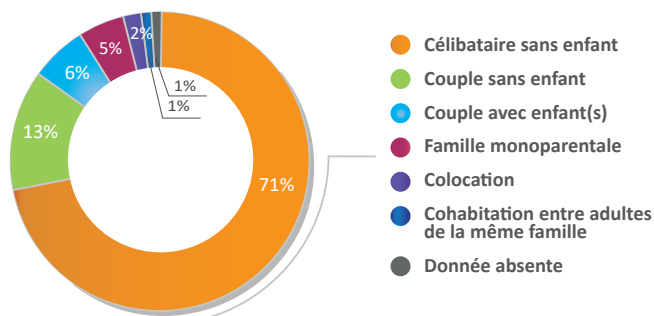
Selon le statut d'occupation



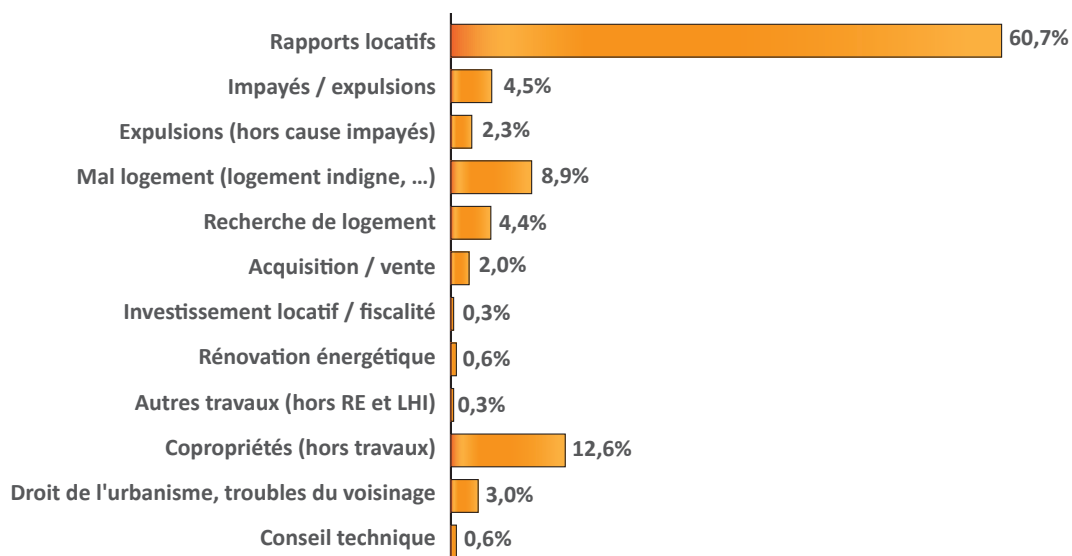
Selon la tranche d'âge



Selon la composition du ménage



Consultations - Répartition par thématique



Mairie du 11e arrondissement



84 permanences assurées



731 consultations dispensées



931 rendez-vous individuels proposés



Dont **84,61%** honorés

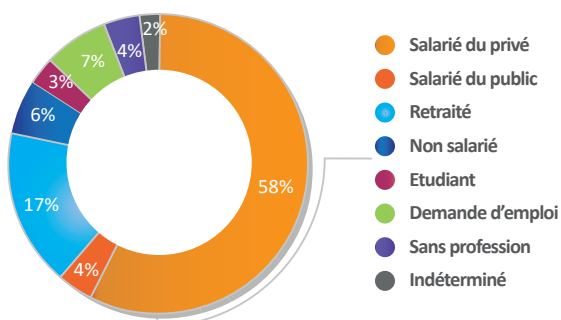


Fréquence : mardi et jeudi (09h00 - 13h00 | 14h00 - 17h30)

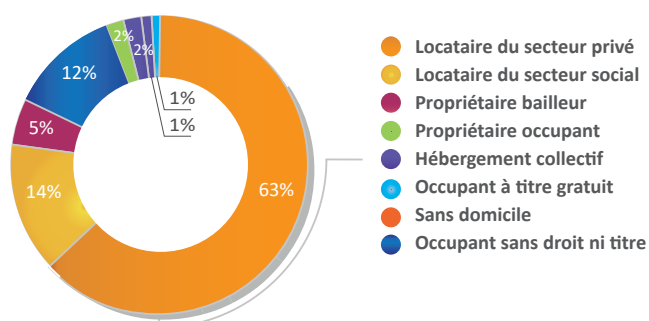
Source : ADILstats

Consultants reçus – Profil socio-démographique (répartition)

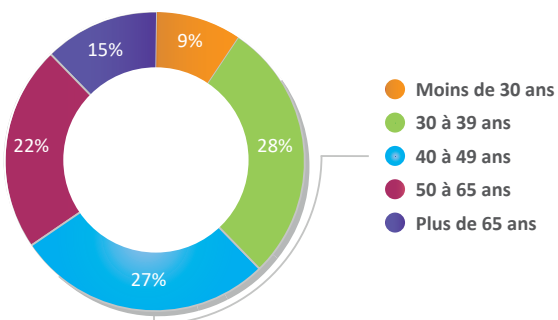
Selon la catégorie d'emploi



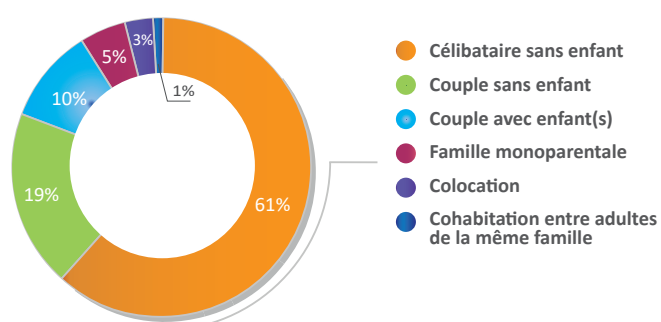
Selon le statut d'occupation



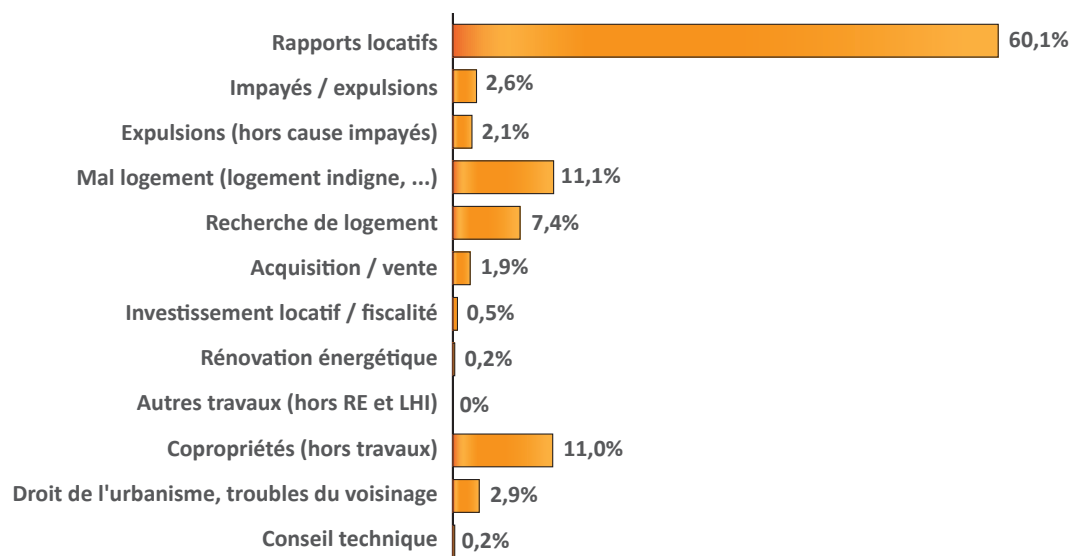
Selon la tranche d'âge



Selon la composition du ménage



Consultations - Répartition par thématique



Mairie du 12e arrondissement



84 permanences assurées



497 consultations dispensées



647 rendez-vous individuels proposés



Dont **80,42%** honorés

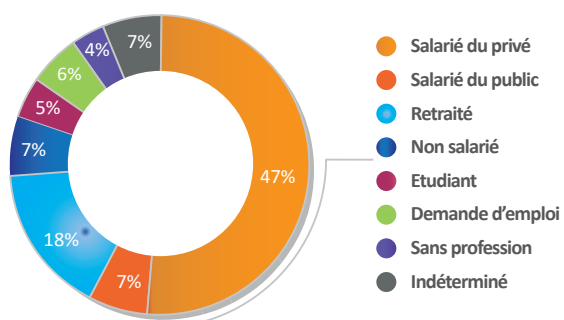


Fréquence : lundi (14h00 - 17h00), vendredi (09h00 - 13h00 | 14h00 - 17h00)

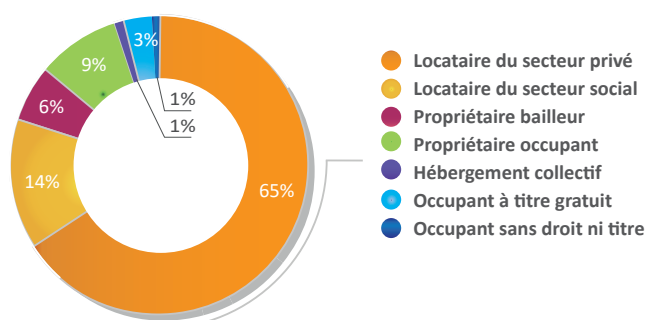
Source : ADILstats

Consultants reçus – Profil socio-démographique (répartition)

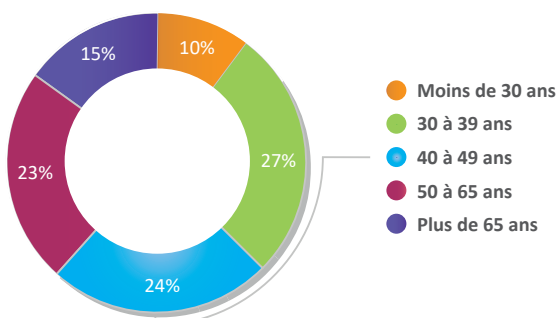
Selon la catégorie d'emploi



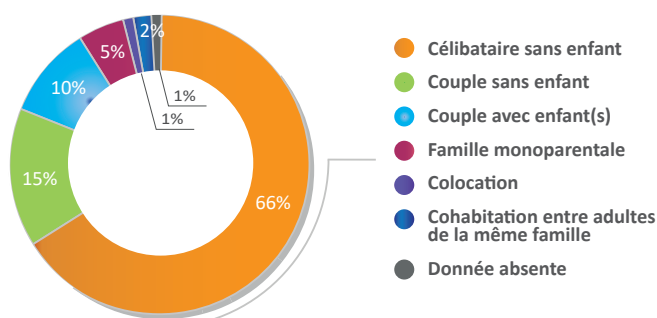
Selon le statut d'occupation



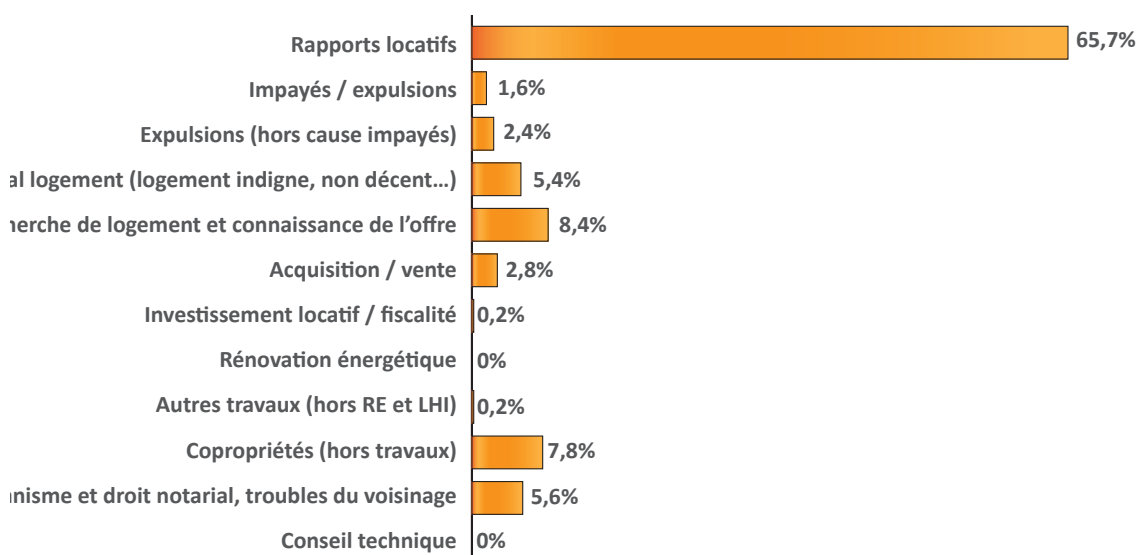
Selon la tranche d'âge



Selon la composition du ménage



Consultations - Répartition par thématique



Mairie du 13e arrondissement



131 permanences assurées



1103 consultations dispensées



1187 rendez-vous individuels proposés



Dont **86,92%** honorés

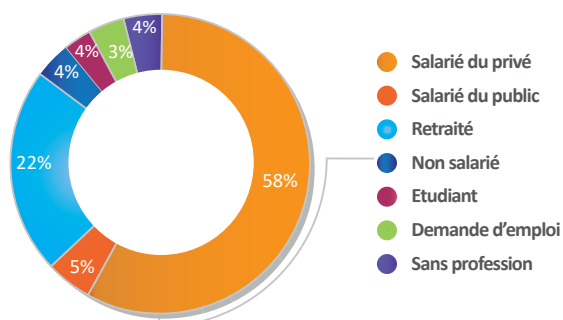


Fréquence : lundi (14h00 - 17h30), mercredi et vendredi (09h00 - 13h00 | 14h00 - 17h30)

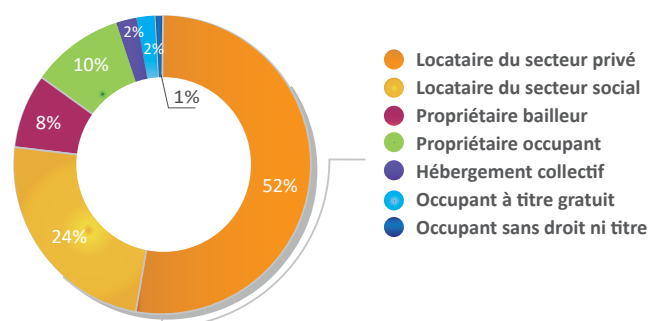
Source : ADILstats

Consultants reçus – Profil socio-démographique (répartition)

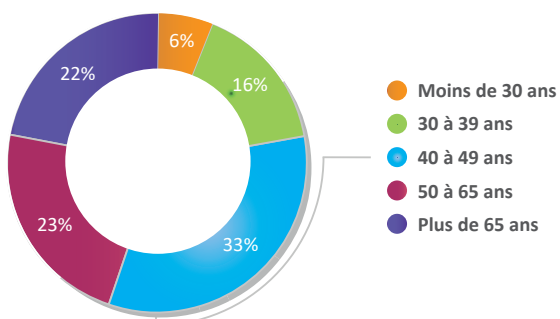
Selon la catégorie d'emploi



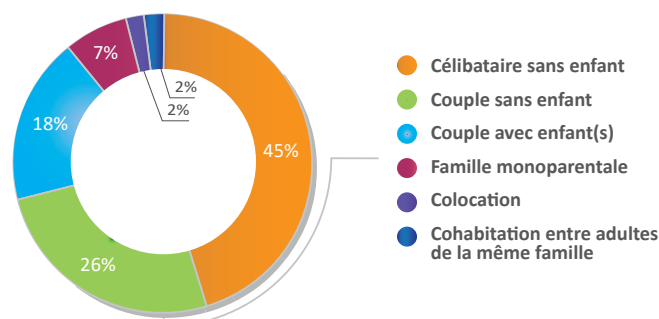
Selon le statut d'occupation



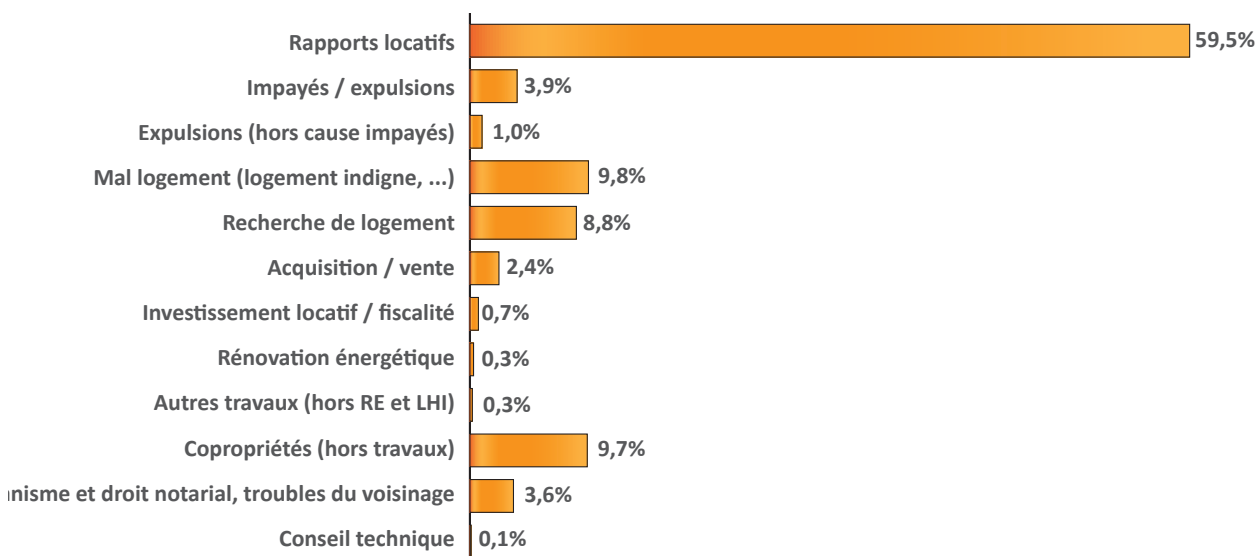
Selon la tranche d'âge



Selon la composition du ménage



Consultations - Répartition par thématique



Mairie du 14e arrondissement



133 permanences assurées



949 consultations dispensées



1194 rendez-vous individuels proposés



Dont **80,36%** honorés

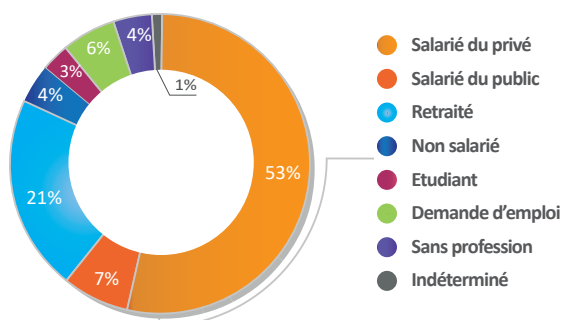


Fréquence : lundi (14h00 - 17h30), mercredi et vendredi (09h00 - 13h00 | 14h00 - 17h30)

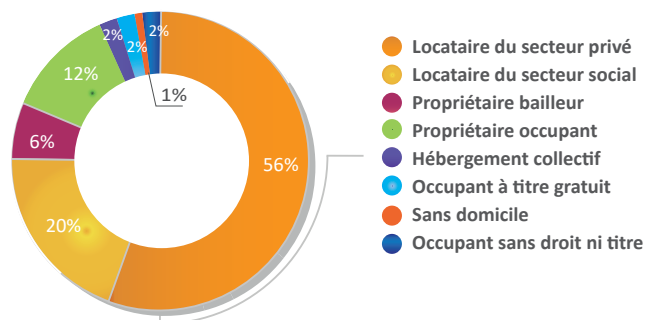
Source : ADILstats

Consultants reçus – Profil socio-démographique (répartition)

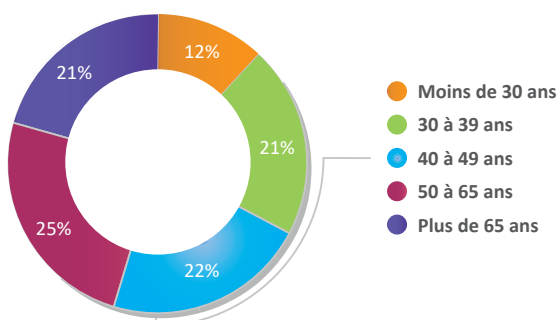
Selon la catégorie d'emploi



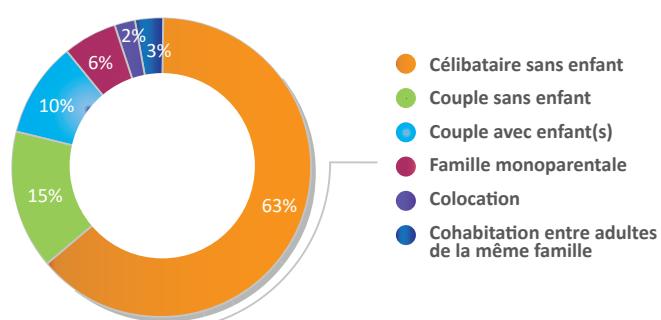
Selon le statut d'occupation



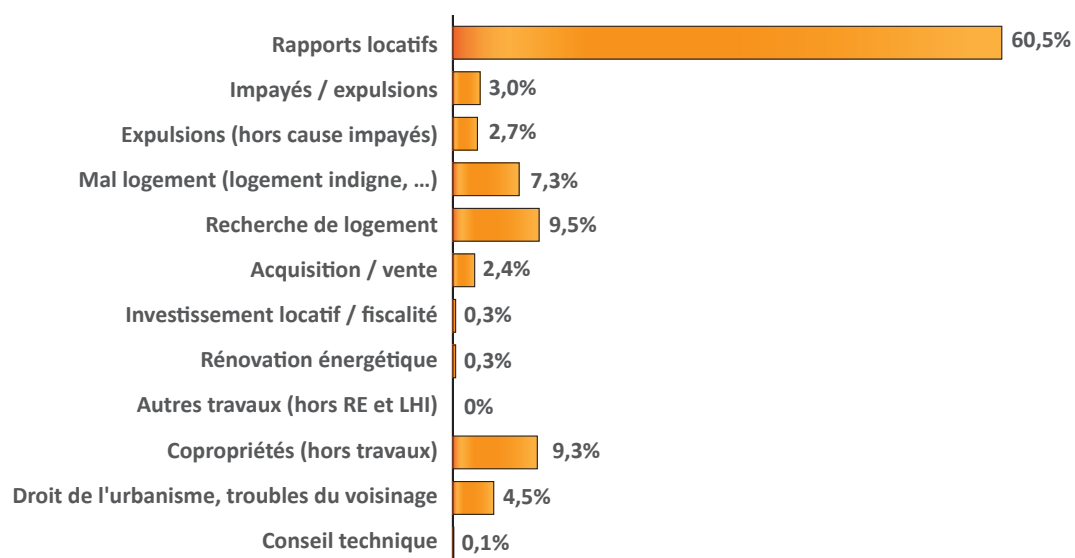
Selon la tranche d'âge



Selon la composition du ménage



Consultations - Répartition par thématique



Mairie du 15e arrondissement



132 permanences assurées



781 consultations dispensées



997 rendez-vous individuels proposés



Dont **80,60%** honorés

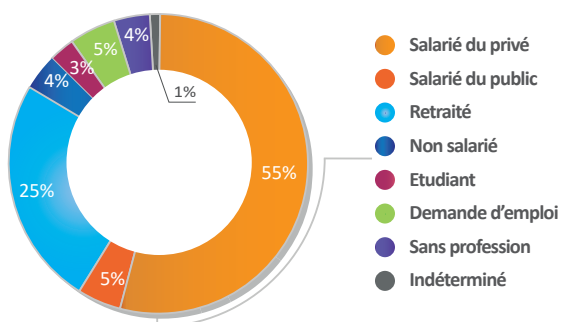


Fréquence : lundi (14h00 - 17h00), mercredi (09h00 -13h00), jeudi (09h00 -13h00 | 14h00 - 17h30)

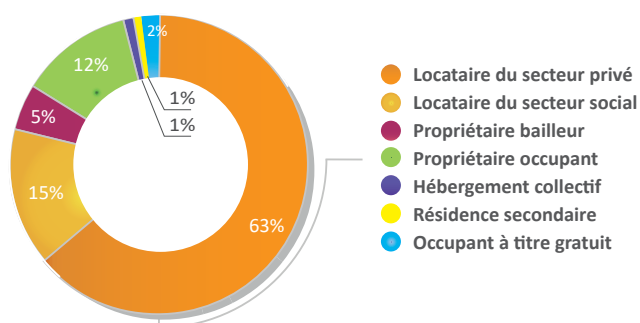
Source : ADILstats

Consultants reçus – Profil socio-démographique (répartition)

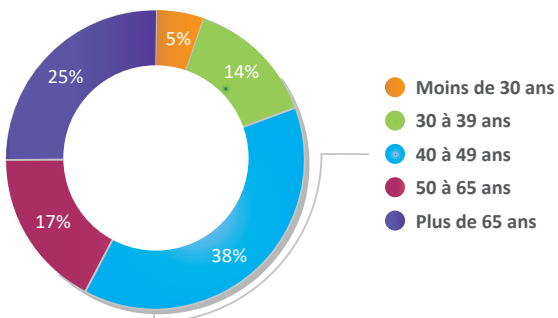
Selon la catégorie d'emploi



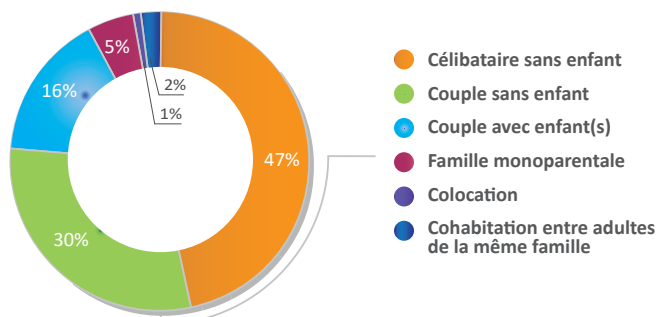
Selon le statut d'occupation



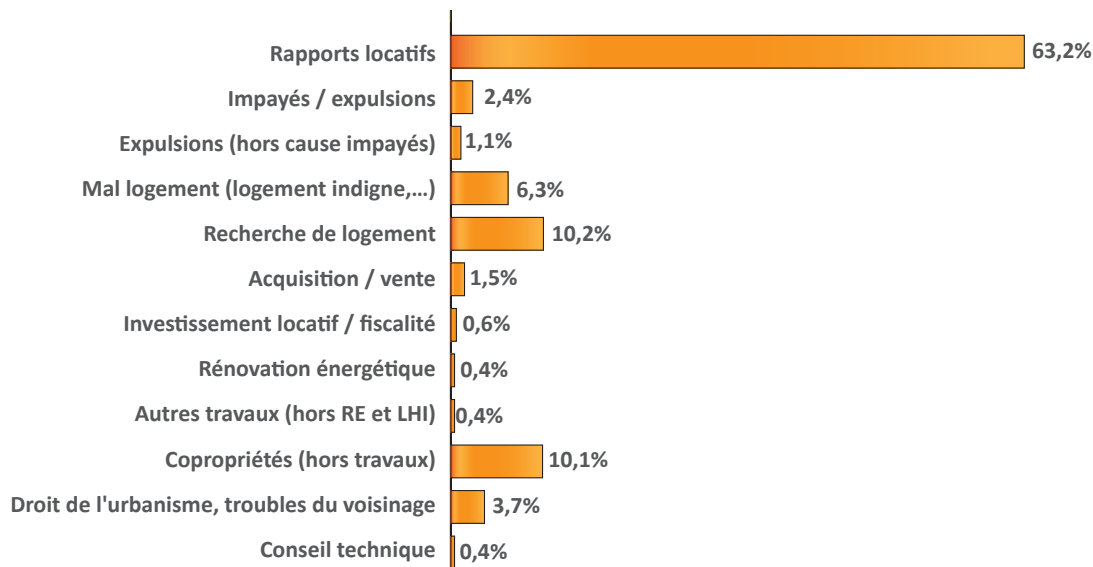
Selon la tranche d'âge



Selon la composition du ménage



Consultations - Répartition par thématique



Mairie du 16e arrondissement



87 permanences assurées



571 consultations dispensées



750 rendez-vous individuels proposés



Dont **80,65%** honorés

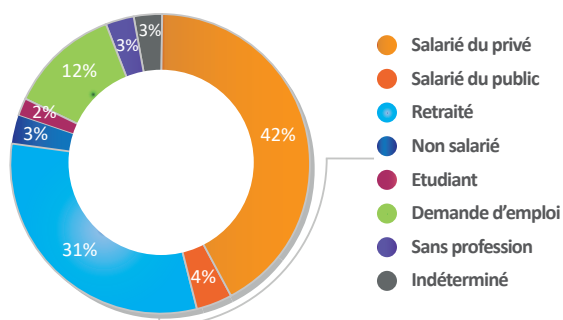


Fréquence : mardi (09h00 - 13h00 | 14h00 - 17h00), mercredi (13h30 - 17h30)

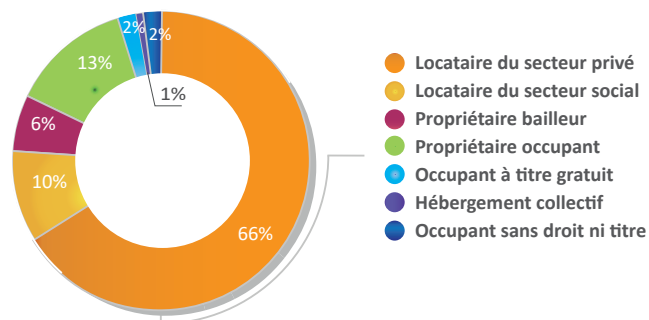
Source : ADILstats

Consultants reçus – Profil socio-démographique (répartition)

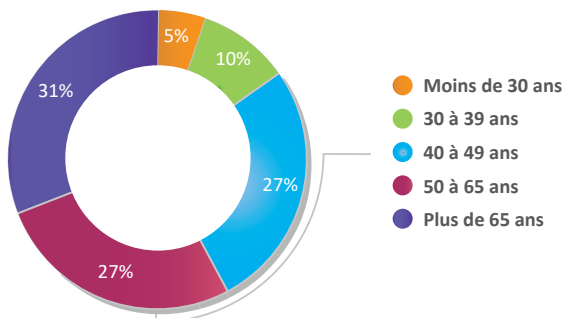
Selon la catégorie d'emploi



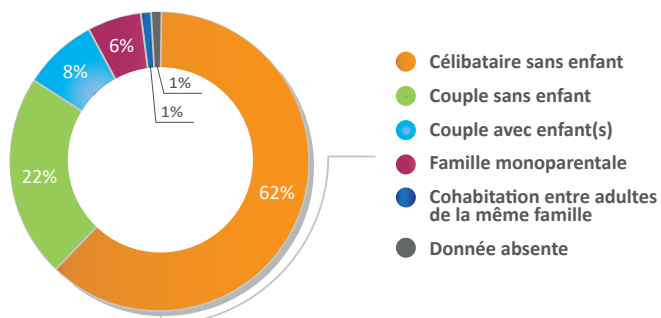
Selon le statut d'occupation



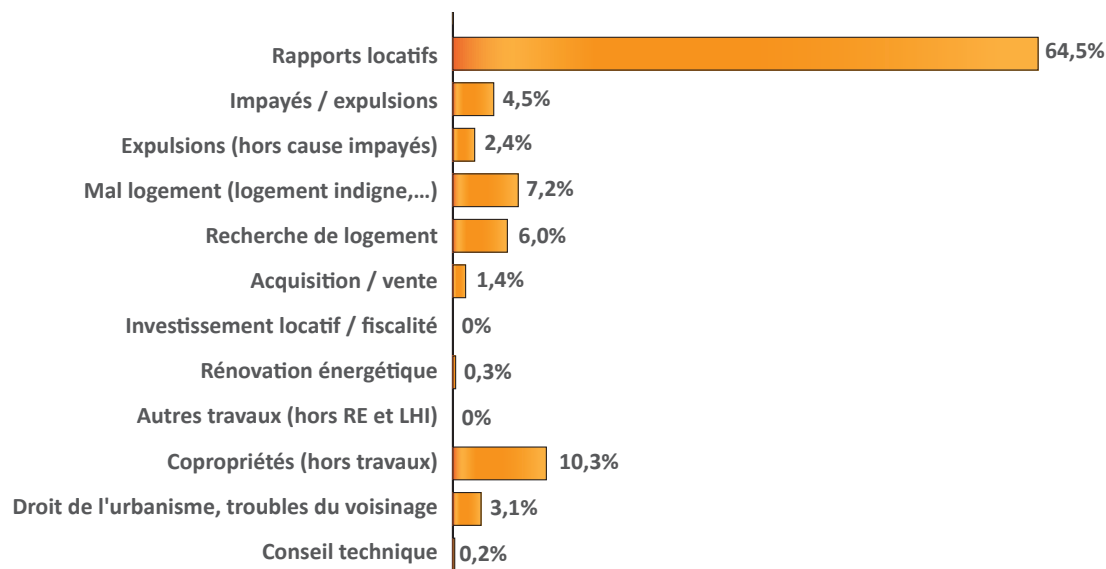
Selon la tranche d'âge



Selon la composition du ménage



Consultations - Répartition par thématique



Mairie du 17e arrondissement



87 permanences assurées



757 consultations dispensées



965 rendez-vous individuels proposés



Dont **82,28%** honorés

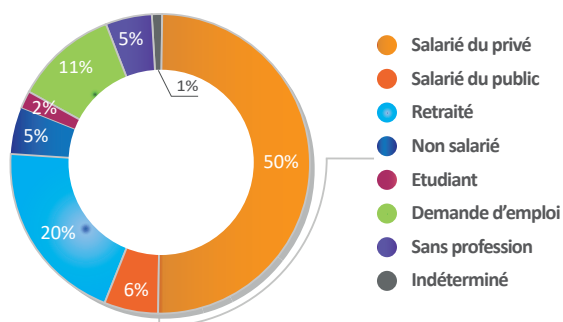


Fréquence : mardi et jeudi (09h00 - 13h00 | 14h00 - 17h30)

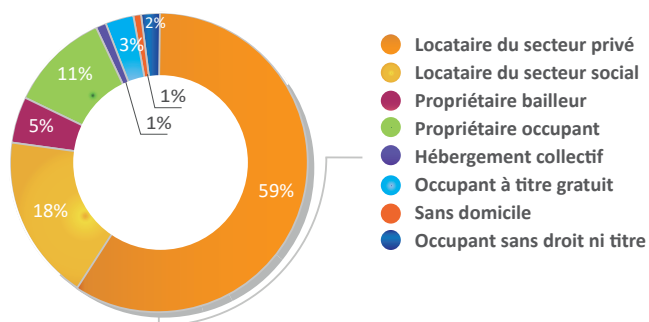
Source : ADILstats

Consultants reçus – Profil socio-démographique (répartition)

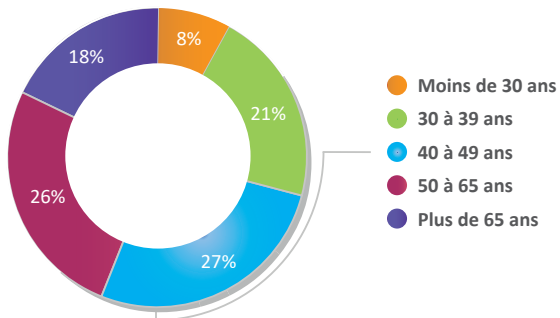
Selon la catégorie d'emploi



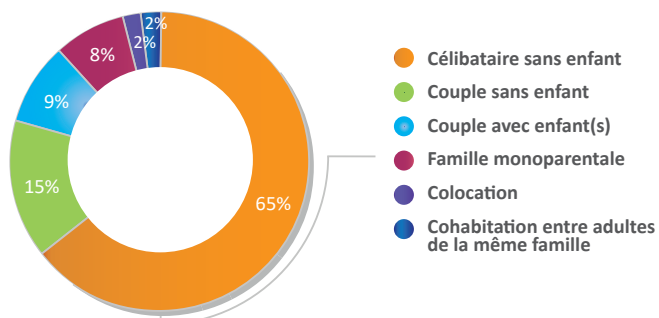
Selon le statut d'occupation



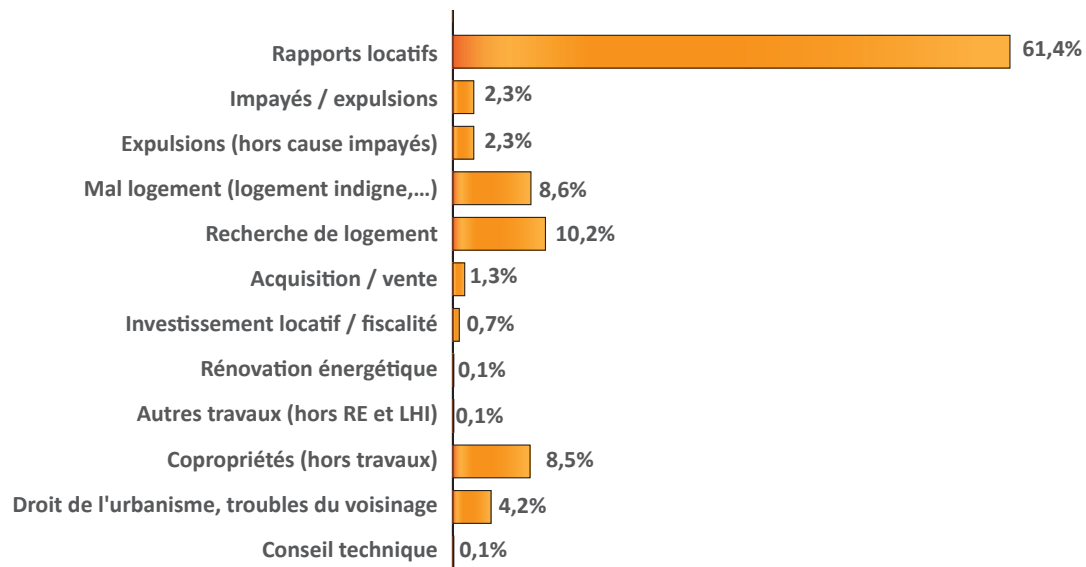
Selon la tranche d'âge



Selon la composition du ménage



Consultations - Répartition par thématique



Mairie du 18e arrondissement



128 permanences assurées



1164 consultations dispensées



1415 rendez-vous individuels proposés



Dont **83,02%** honorés

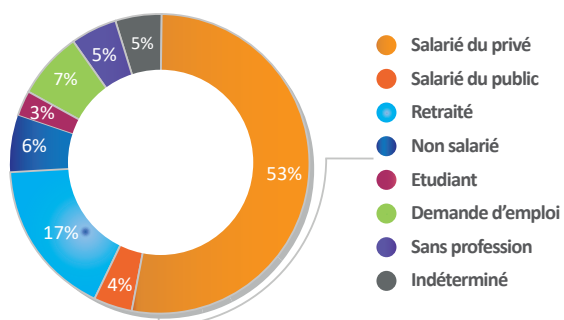


Fréquence : mercredi, jeudi et vendredi (09h00 - 13h00 | 14h00 - 17h30)

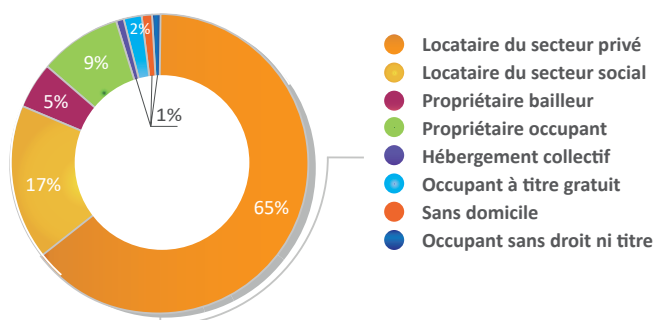
Source : ADILstats

Consultants reçus – Profil socio-démographique (répartition)

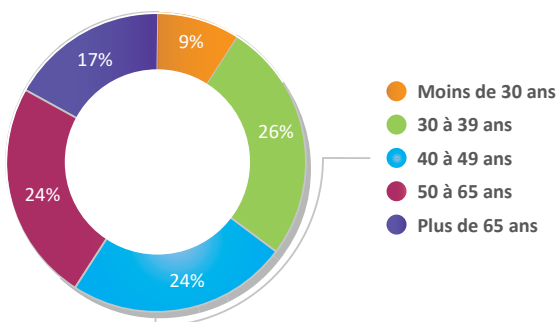
Selon la catégorie d'emploi



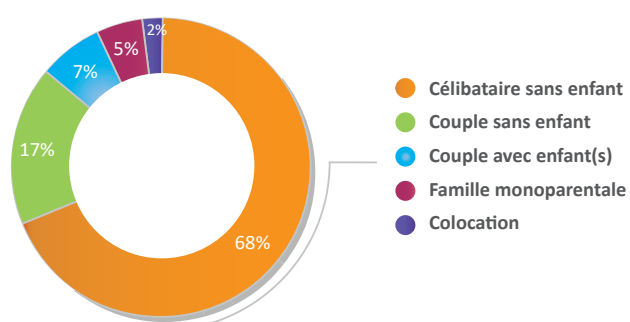
Selon le statut d'occupation



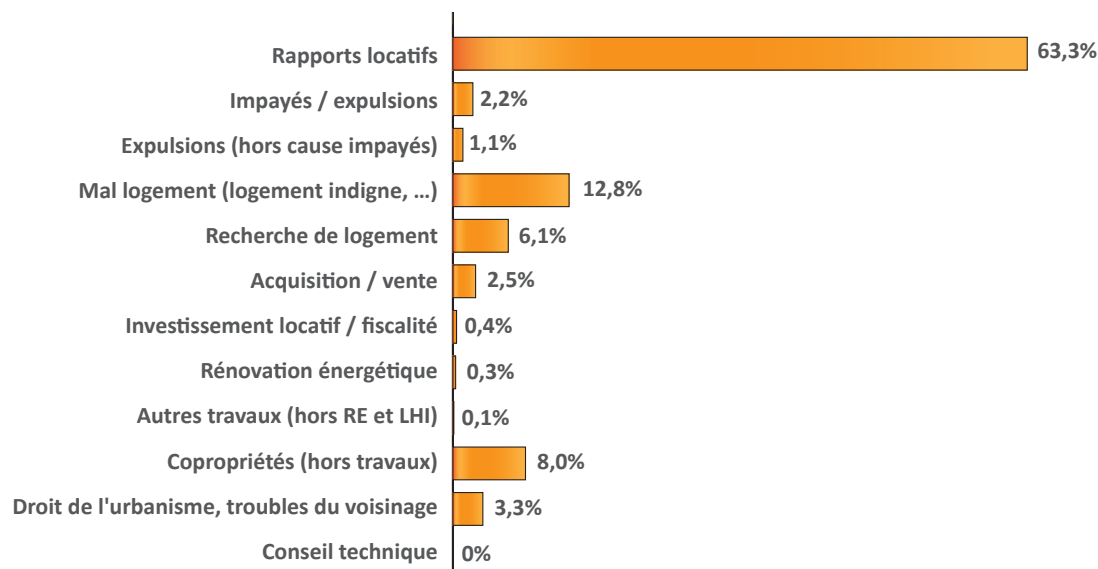
Selon la tranche d'âge



Selon la composition du ménage



Consultations - Répartition par thématique



Mairie du 19e arrondissement



130 permanences assurées



920 consultations dispensées



1329 rendez-vous individuels proposés



Dont **75,60%** honorés

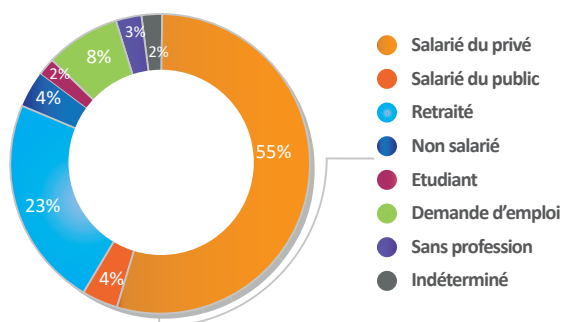


Fréquence : mardi (09h00 - 13h00 | 14h00 - 17h00), jeudi (09h00 - 13h00 | 14h00 - 17h30)
vendredi (09h00 - 13h00 | 14h00 - 17h30)

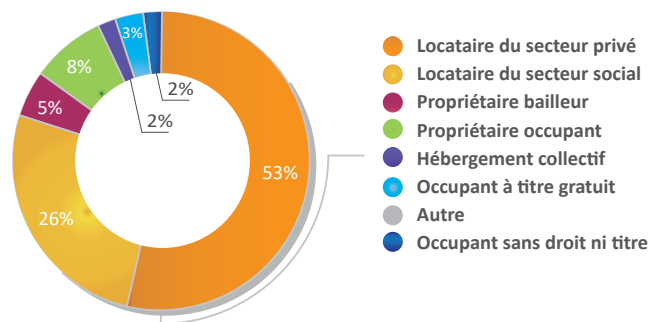
Source : ADILstats

Consultants reçus – Profil socio-démographique (répartition)

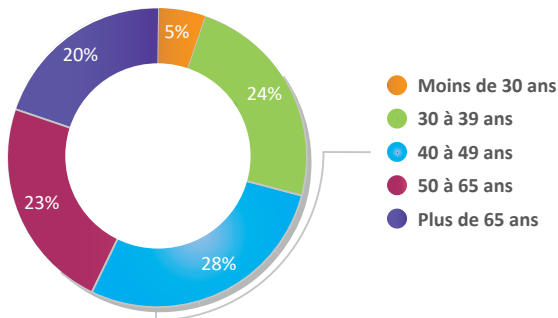
Selon la catégorie d'emploi



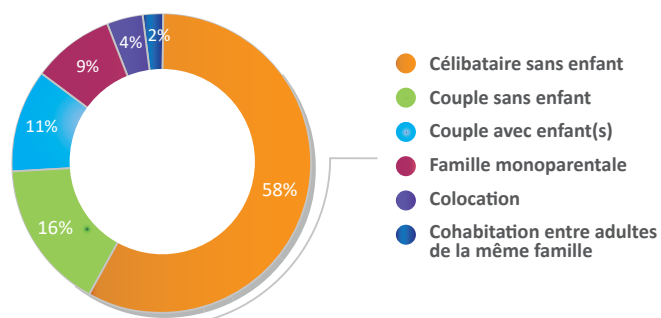
Selon le statut d'occupation



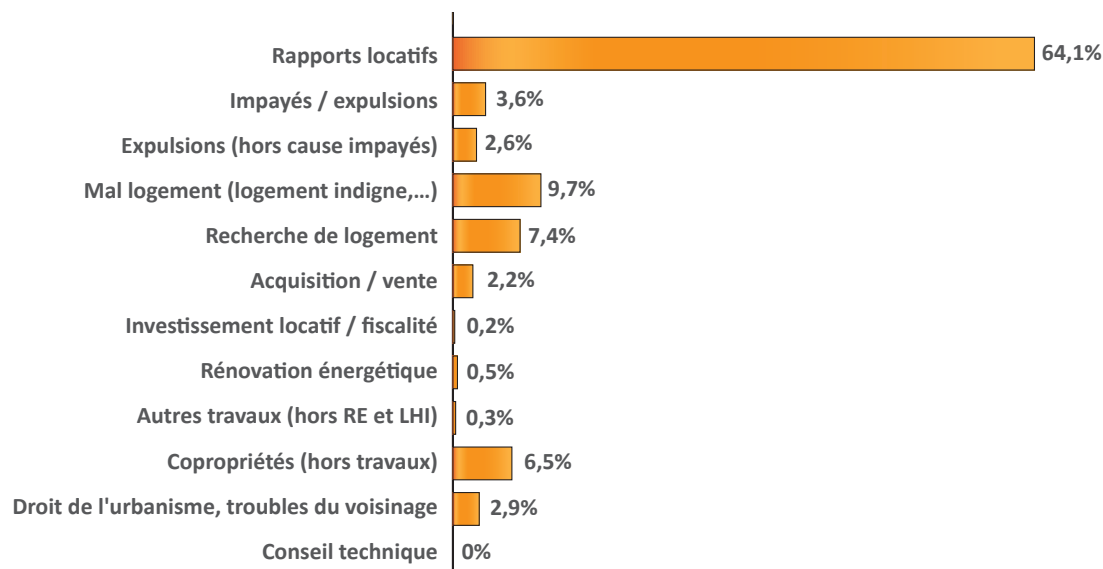
Selon la tranche d'âge



Selon la composition du ménage



Consultations - Répartition par thématique



Mairie du 20e arrondissement



132 permanences assurées



1105 consultations dispensées



1441 rendez-vous individuels proposés



Dont **87,15%** honorés

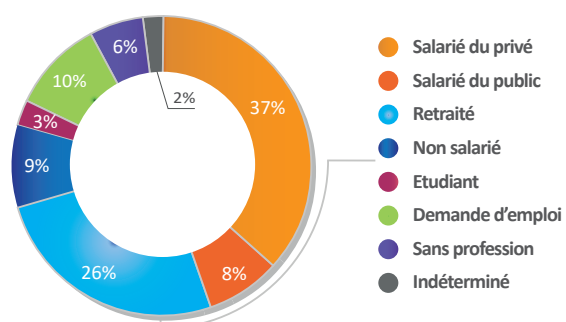


Fréquence : mardi, mercredi et vendredi (09h00 - 13h00 | 14h00 - 17h30)

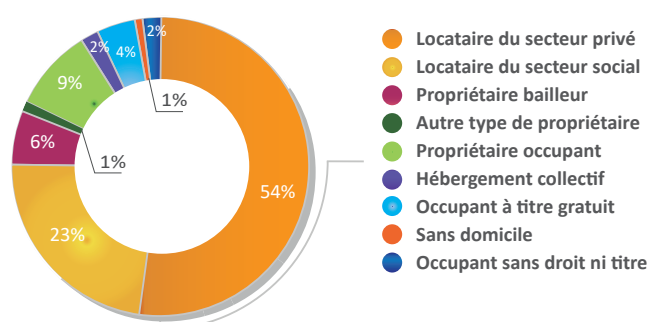
Source : ADILstats

Consultants reçus – Profil socio-démographique (répartition)

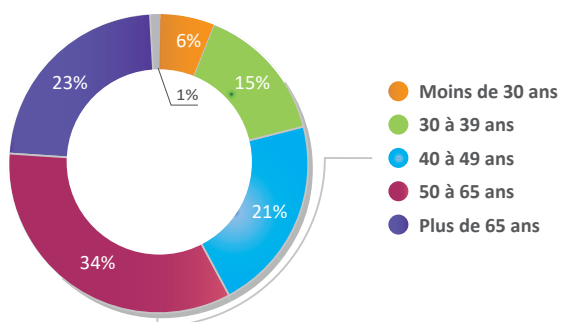
Selon la catégorie d'emploi



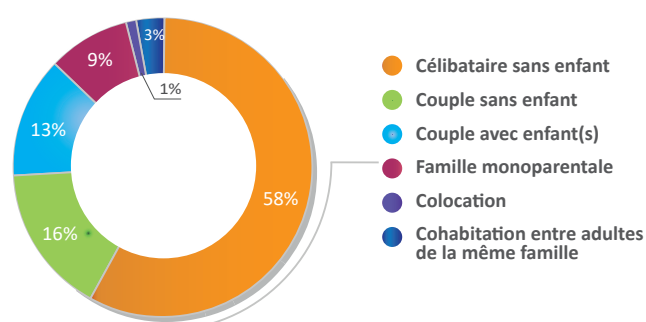
Selon le statut d'occupation



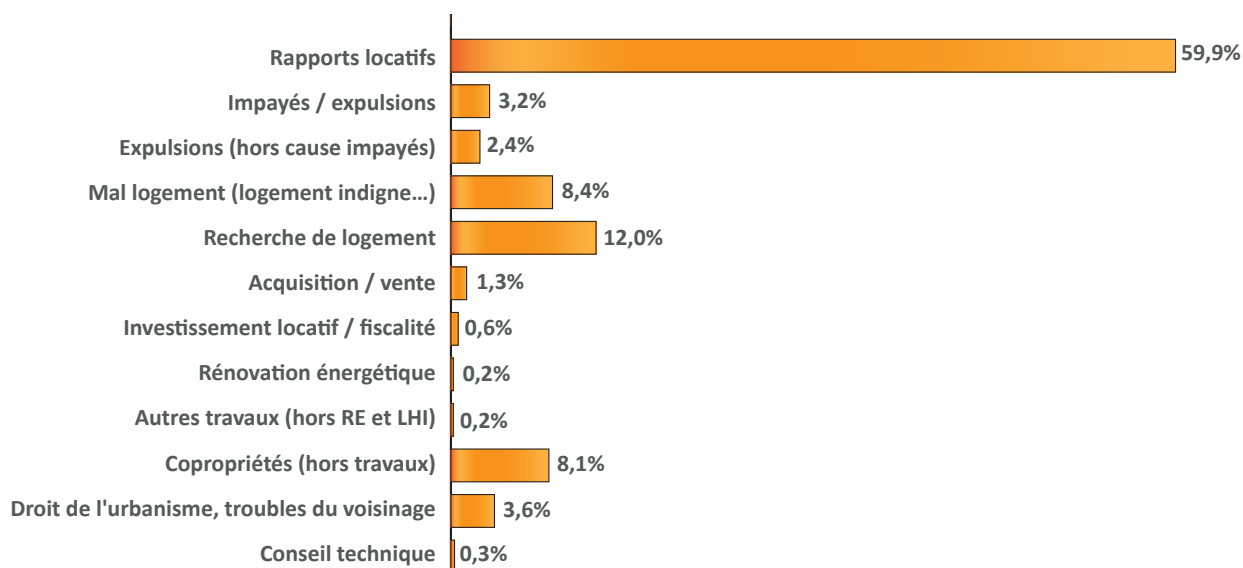
Selon la tranche d'âge



Selon la composition du ménage



Consultations - Répartition par thématique





Agence Départementale d'Information sur le Logement de Paris
46 Bis Boulevard Edgar Quinet
75014 Paris
<https://www.adil75.org>